VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 4 Juin 1916 NUMERO 7

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
"...ST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

L'Intronisation de Sa Grandeur Mgr Beliveau

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Regina lui impose le pallium.—Imposante cérémonie à la cathédrale.—Eloquent sermon par M. l'abbé Joubert.—Adresse par le président de la société Saint-Jean-Baptiste et réponse par Mgr l'Archevêque.

L'intronisation et la prise du pallium de Sa Grandeur Monseigneur l'Achevêque de Saint-Boface ont eu lieu ce matin. La cérémonie fut des plus imposantes. A neuf heures un long cortège de prêtres, précédé de la croix et des enfants de choeur, quittait l'archevêché pour conduire en procession à la cathédrale Sa Grandeur Mgr Béliveau. Les drapeaux flottaient à l'archevêché et aux tours de la cathédrale. L'église était décorée sobrement, mais d'imposante façon.

Mgr Mathieu, archevêque de Regina, officiait à la messe pontificale. M. l'abbé Deslandes, directeur du Petit Séminaire, agissait comme prêtre assistant. Le R. P. Josaphat Magnan, o.m.i., était diacre d'office et l'abbé Louis Brodeur, sous-diacre d'office. Mgr Mathieu avait comme chapelains MM. les abbés Jubinville et Pierquin, et Mgr Béliveau le R. P. Blain, s.j., et M. l'abbé N. Jutras, curé de Letellier. Des petits séminaristes servaient la messe. M. l'abbé Prud'home, chancelier, était premier maître des cérémonies, et M. l'abbé Caron, du Petit Séminaire, second maître de cérémonies. Outre les représentants de tous les différents ordres religieux de ce diocèse, — Oblats, Jésuites, Chanoines Réguliers, Trappistes, etc., — on remarquait encore dans le choeur Mgr Budka, évêque des Ruthènes, Mgr Dugas, vicaire-général, Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception.

M. Paul Salé accompagnait à l'orgue. Les élèves de l'Académie Provencher, sous la direction du révérend Frère Joseph, chantèrent avec beaucoup de succès une belle messe.

Le sermon fut donné par M. l'abbé F.-X. Joubert. Nous sommes heureux de pouvoir en donner le texte.

"Pasce agnos meos.... Pasce oves meas."

Saint Jean, XXI, 15-17.

Messeigneurs,
Vénérables Confrères,
Mes Chers Frères,

Il n'y a rien de plus touchant dans nos Saint Livres que les plaintes que fait entendre le Seigneur quand son peuple choisi se trouve sans guide et sans défenseur. Si les brebis de son troupeau chéri sont dispersées et traquées par le loup, si elles tombent sous sa dent cruelle, c'est qu'elles n'ont pas de pasteur ou que le pasteur a fui. Aussi, Il rejette ces pasteurs infidèles ou ces mercenaires et annonce que Son Serviteur, c'est-à-dire Son Divin Fils, sera le vrai pasteur de son peuple à venir. (Is. XLIX).

Notre-Seigneur Lui-même plus tard se reconnaît ce titre, quand Il déclare aux Juifs "qu'Il est le Bon Pasteur et que le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis" . (S. Jean, X, II.) Aussi quand Il doit remonter à Son Père et priver ses disciples de sa présence sensible, Il ne les laisse pas orphelins, mais par un effet de sa charité, Il leur donne des pasteurs selon son coeur. "Pais mes agneaux..., pais mes brebis", dit-Il à saint Pierre d'abord, et aussi n'en doutons pas aux Apôtres, aux Evêques en communion avec saint Pierre et ses successeurs. C'est pourquoi le Prince des Apôtres rappelle aux évêques de son temps qu'ils doivent paître le troupeau de Dieu, qui leur est confié, et veiller sur lui avec un dévouement parfait.

L'autorité pastorale a donc son origine dans la charité de Dieu. C'est ce qui doit surtout, il me semble, toucher vivement nos coeurs et nous disposer à la recevoir avec amour et reconnaissance.

Cette autorité pastorale, la plus sainte et la plus auguste qui soit au monde, nous sommes assemblés en ce moment pour l'honorer dans la personne du pontife que le Vicaire de N.-S. J.-C. vient de nous donner.

Aujourd'hui, en effet, l'Eglise de Saint-Boniface, toujours si chère à nos coeurs de fils reconnaissants, sort de son long deuil et salue avec allégresse le digne successeur des trois illustres évêques qui l'ont gouvernée tour à tour pendant tout près d'un siècle. Et si ce n'est pas sans un serrement de coeur tout maternel qu'elle dit adieu aux enfants bien-aimés qui sont donnés à une autre mère, cependant, comptant sur la protection de Celui qui la fortifie, confiante en la parole de Notre Saint Père le Pape à son nouveau chef — "Duc in altum" —, se reposant pleinement sur la dextérité du pilote qui la dirigera désormais, elle s'apprête à voguer avec assurance vers ses nouvelles et toujours glorieuses destinées, nou n'en doutons pas. Non seulement elle vit, mais elle pourra continuer à prodiguer la vie autour d'elle: elle ne désire rien de plus et n'a jamais eu d'autre ambition.

Aussi, tout à l'heure, fera-t-elle monter vers le ciel l'hymne de la reconnaissance, le joyeux Te Deum, que nous chanterons tous ensemble pour remercier le Seigneur, non seulement de nous avoir donné un pasteur selon son coeur, mais encore pour reconnaître le bienfait ineffable de l'autorité dans l'Eglise de Dieu, soit que nous la vénérions dans le Souverain Pontife, soit que nous l'honorions dans le chef du diocèse.

L'autorité c'est la vie, c'est l'âme de toute société. Sans elle, pas de famille, pas d'Etat, pas d'association possible, mais partout la division, partout l'anarchie, partout la ruine et la mort. Elle sera donc nécessaire cette autorité, ce principe de vie, à la société par excellence, que Notre-Seigneur a établie pour continuer son oeuvre, pour conduire les âmes à Son Père. Pas de doute à ce sujet: les paroles de Notre-Seigneur sont évidentes: "En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. (Matt. XVIII, 18.) "Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux: et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. (Matt. XVI, 17 et ss.) Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise. (Luc, X, 16.) "Si ton frère n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain." (Matt. XVIII, 18.)

L'Eglise est donc fondée sur l'autorité de Dieu Lui-même. Cette autorité divine est l'un des éléments constitutifs et des caractères distinctifs de la Sainte Eglise Catholique et Romaine, comme la preuve la plus évidente de l'origine diabolique de l'hérésie, c'est sa haine de l'autorité. Du reste les bienfaits les plus manifestes d'un Dieu infiniment secourable à l'humanité ne trouvent pas grâce devant l'hérésie. Elle déteste la Croix par laquelle le monde est sauvé. Elle dénonce le Sacrifice de l'Autel comme une pratique sacrilège. Elle n'a que de l'indifférence, quand elle ne blasphème pas, pour la Mère de Dieu, le refuge et le salut assuré des pauvres pécheurs! Etonnez-vous maintenant si les hérétiques tout comme les impies, qualifient de despotisme et d'obscurantisme la très salutaire influence de l'Eglise. Leurs assauts rageurs doivent plutôt nous être déjà un motif de respectueuse et joyeuse obéissance.

Plus aimable encore cependant et plus vénérable tout à la fois nous apparaîtra l'autorité ecclésiastique, si nous la considérons dans les deux principaux organes par lesquels elle s'exerce: le Pape dans le monde entier et l'Evêque dans son diocèse, comme nous l'avions déjà annoncé.

"Le Pape, c'est le Successeur de saint Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Chef de tous les évêques, et par là le chef visible de toute l'Eglise et le Centre de l'Unité Catholique! Voilà la doctrine du petit livre d'or que vous connaissez tous. Nous ne saurions rien trouver de mieux: rien de plus simple ni de plus sublime, rien de plus précis ni de plus complet.

"Le Pape est le Successeur de saint Pierre." Où trouver une autre dynastie aussi ancienne et aussi vénérable, comptant une suite illustre de 266 pontifes aussi remarquables par leur science que par leur sainteté?

"Le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre": donc quand il parle, quand il enseigne, quand il commande, comme Chef de l'Eglise, c'est Jésus-Christ Lui-même qui parle, qui enseigne et qui commande avec son autorité infaillible: où trouver direction plus sûre?

"Le Pape est le Chef de tous les évêques": imaginez si vous le pouvez un spectacle plus merveilleux, un collège plus imposant, une assemblée plus remarquable par la sainteté, la science et l'expérience des choses divines et humaines, que celle de ces vénérables évêques, à la fois docteurs, pasteurs et pontifes, tous réunis à leur Chef le Pape, et par lui au Christ dans une parfaite et harmonieuse Unité.

"Le Pape est le Centre de cette Unité": quelle gloire pour la Papauté et quel bonheur pour nous! Par lui se réalise le voeu de la prière sacerdotale de Notre-Seigneur, la veille de sa mort: tous les fidèles sont un en Jésus-Christ et en son Père. Ils sont un par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements, par la pratique d'une même morale, sainte et sans reproche, par la soumission à une même discipline. Or cette foi, ces sacrements, cette morale, cette discipline, c'est le Pape qui les conserve avec un soin jaloux intacts et purs de tout alliage. Oui, le Pape est le gardien fidèle de toute vérité, non seulement de la vérité révélée, qui sans lui serait à ce point obscurcie par les nombreuses hérésies, qu'on la pourrait croire disparue de la terre, mais aussi de toutes les vérités naturelles qui trouvent en lui leur plus zélé défenseur.

Le Pape est le gardien austère et fidèle de la morale. Que sont devenus les malheureux pays qui se sont soustraits à la salutaire influence du Pape? même quand ils éblouiraient encore l'oeil d'un observateur peu averti, par les apparences d'une scandaleuse prospérité matérielle. Voyez plutôt ce qu'est devenue chez ces nations rebelles et orgueilleuses la moralité publique et privée. Considérez le peu d'état que l'on y fait des lois primordiales de la nature, de la sainteté du mariage, de l'honneur et des droits de la famille et de l'individu. Ecoutez les monstrueuses doctrines qui ont cours chez ceux qui ne reçoivent plus la parole pontificale, surtout la brutale proposition "la force prime le droit", ou encore "la majorité gouverne tout à son gré". Hélas! deux années d'une effroyable guerre, deux années d'orgies, de débauches, de pillage et de sang, n'ont pas encore dessillé les yeux d'aveugles qui ne veulent point voir le prix qu'il leur faut payer une honteuse apostasie.

Et pourtant si au sein de ce chaos il reste encore un germe de vie et d'espoir, promesse d'un avenir meilleur, d'une heureuse résurrection, cherchez-le dans la salutaire influence du Vicaire de Jésus-Christ, et dans la coopération des évêques en communion avec lui, c'est-à-dire dans cette bienfaisante autorité divine, principe d'ordre et de vie seul capable de vivifier à nouveau les sociétés mourantes. Qui donc, je vous le demande, au milieu de cette affreuse mêlée où agonisent les nations soi-disant les plus civilisées du Vieux-Monde, qui donc ose élever la voix pour réclamer la paix, la charité, le simple retour au bon sens? Vous avez nommé Sa Sainteté Benoit XV Inclinons-nous, mes Frères, avec un filial et respectueux amour devant cette grande figure de Notre Saint Père le Pape. Et demeurons convaincus que la Papauté, qui a maintes fois sauvé la civilisation et l'humanité, les retirera du gouffre où elles se précipitent dans un prodigieux aveuglement.

La Papauté préside à l'Episcopat, nous l'avons dit. Le Pape et les évêques, nous le répétons, ont la même origine: le Coeur d'un Dieu fait Homme pour nous. Car si c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a préposé saint Pierre et ses successeurs au gouvernement de l'Eglise Universelle, à la direction des fidèles et des pasteurs, par les paroles: "Pais mes agneaux..., pais mes brebis", c'est encore Lui-même, par son Saint-Esprit, qui a établi les évêques pour régir les églises particulières ou les diocèses en communion avec l'Eglise Romaine et sous sa dépendance, sans gêne cependant pour le légitime exercice du pouvoir épiscopal. Juridictions pontificale et épiscopale, c'est-à-dire pouvoir du Pape et pouvoir des évêques, s'exercent donc en vertu d'une admirable hiérarchie dans une harmonie parfaite, pour le bien des fidèles de l'Eglise de Dieu.

Et comme pour promouvoir et manifester encore mieux cette harmonieuse union, un signe a été institué, un ornement pontifical, que revêt le Métropolitain ou l'archevêque, pour accomplir les fonctions les plus solennelles de son ministère. Cet ornement, le "pallium", que le Pape bénit, puis fait déposer sur le tombeau du Prince des Apôtres, pour l'envoyer de là aux archevêques nouvellement élus, leur rappelle qu'ils ont une part à la sollicitude que le Souverain Pontife porte à toute l'Eglise du Christ, et à la Primauté qu'il exerce sur elle. C'est pour les fidèles une raison de plus d'avoir pour leur archevêque un respect tout spécial, un respect analogue à celui qu'ils portent à la personne de Notre Saint-Père le Pape.

Est-il besoin, mes Frères, de vous redire les bienfaits de l'Episcopat dans le monde? Comme du Divin Maître l'on peut dire de ses innombrables pontifes, depuis les Apôtres jusqu'à nos jours: "ils ons passé en faisant le bien", en guérissant toutes les maladies de l'esprit et du coeur, en soulageant toutes les infortunes. C'est toute l'histoire de l'Eglise et du monde chrétien qu'il faudrait faire revivre devant vos yeux. Ce sont des milliers de noms qu'ils faudraient rappeler à vos mémoires reconnaissantes. Et ce n'est pas seulement dans le domaine spirituel que s'est manifestée leur influence mille fois bénie, mais dans toutes les sphères de l'activité humaine. Ouvrez le martyrologe, ou le catalogue des saints, et bénissez le Bon Dieu d'avoir donné à la terre ces innombrables artisans du bonheur spirituel et temporel des peuples!

L'on a dit en particulier que la Vieille Europe avait été créée par ses évêques. Le noble et doux pays de France, toujours si cher à nos coeurs malgré ses multiples malheurs et à cause de cela même peut-être, en offre une preuve splendide. Qui ne se rappelle les noms de saint Hilaire, de saint Martin, de saint Rémi, de saint Loup, par exemple? Citons, pour les autres pays, le nom de saint Patrice, apôtre de l'Irlande, de saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, de saint Boniface, apôtre de la Germanie, de saints Cyrille et Méthode, apôtres des nations slaves. Je passe sous silence ces brillantes pléiades des saints évêques des tout premiers siècles.

Mais sans sortir du Canada combien d'états de services inappréciables rendus par nos évêques, non seulement à leurs ouailles, mais encore au pays tout entier, ne pourrions-nous pas citer? N'est-ce pas ces évêques et leur admirable clergé qui ont fait la belle et catholique province du Québec,

(A suivre sur la page 7)

BENOIT- EVEQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

Au chapitre de l'église métropolitaine, au clergé et aux fidèles de la ville et du diocèse de Saint-Boniface, salut et bénédiction apostolique.

Relevant en ce jour Notre Vénérable Frère Arthur Béliveau, jusqu'ici évêque titulaire de Domitianopolis, du lien qui l'attachait à l'église titulaire de Domitianopolis, de l'avis de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la S. E. R., Nous le transférons, en vertu de Notre autorité apostolique, à votre église métropolitaine de Saint-Boniface, privée de pasteur, et nous l'en constituons l'archevêque et le pasteur. C'est pourquoi Nous vous enjoignons à tous et Nous vous exhortons à le recevoir pieusement comme le père et le pasteur de vos âmes et à lui rendre les honneurs qui lui sont dûs, à obéir avec respect aux conseils et aux ordres qu'il pourra donner pour votre bien, afin qu'il ait la joie de trouver en vous des fils dévoués et vous celle de trouver en lui un père bienveillant. Nous voulons et Nous mandons que l'Ordinaire, qui régit présentement votre diocèse, fasse lire publiquement ces Lettres, tant en présence du chapitre à sa première réunion après leur réception, que du haut de la chaire de l'église métropolitaine, au premier jour de fête de précepte pour le peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le neuvième jour de décembre de l'an du Seigneur mil neuf cent quinze, de Notre Pontificat la deuxième année.

Octave Card. Cagiano, chancelier de la S. E. R.
† C. Card. De Lai, év. de Sabine, sec. de la S. C. Consist., etc.

BENOIT- EVEQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

A Notre Vénérable Frère Arthur Béliveau, jusqu'ici évêque titulaire de Domitianopolis, élu archevêque de Saint-Boniface, salut et bénédiction apostolique.

Ayant reçu du Prince éternel des Pasteurs, malgré Notre indignité, la mission de régir, de paître et de gouverner l'Eglise universelle, le devoir Nous incombe de veiller avec la plus grande diligence à ce que toutes les églises soient pourvues de pasteurs, qui sachent et puissent paître d'une manière salutaire le troupeau du Seigneur. C'est pourquoi, comme l'église métropolitaine de Saint-Boniface, dont le dernier archevêque fut Louis-Philippe-Adélard Langevin, d'heureuse mémoire, se trouve privée de pasteur par sa mort, dans l'intention de pourvoir d'une manière salutaire à cette église et à son troupeau, Nous vous relevons, dans la plénitude de Notre autorité apostolique, du lien qui vous attachait à l'église titulaire de Domitianopolis, dont Vous étiez l'évêque titulaire, et, de l'avis de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la S. E. R., Nous Vous transférons, en vertu de Notre autorité apostolique, à ladite église métropolitaine vacante de Saint-Boniface et Nous Vous en constituons l'archevêque et le pasteur, en même temps que Nous Vous confions d'une manière plénière le soin, le gouvernement et l'administration de cette église, tant dans les choses spirituelles que temporelles, avec tous les droits, privilèges, charges et obligations inhérents à cette fonction pastorale. Nous voulons que les bénéfices et les charges incompatibles que vous avez à présent deviennent "ipso facto" vacants par Notre nomination. Nous voulons également qu'avant de Vous immiscer en quelque manière que ce soit dans le gouvernement et l'administration de ladite église de Saint-Boniface, les autres choses prescrites par le droit étant aussi accomplies, Vous émettiez, dans les mains d'un évêque catholique, à votre choix, en grâce et communion avec le Siège Apostolique, la profession de foi catholique et que Vous prêtiez les serments accoutumés suivant les formules annexées à ces Lettres, et que Vous soyez absolument tenu de transmettre au Saint-Siège dans l'espace de six mois ces formules ou des exemplaires de ces formules signées de Votre main et de celle dudit évêque, en même temps que munies de Votre sceau et du sien. Par les présentes confions à l'évêque choisi par Vous pour cette fin la charge et le mandat de recevoir la profession et les serments susdits en Notre nom et au nom de l'Eglise Romaine. De plus Nous réservons à Nous-mêmes et au Siège Apostolique la faculté de faire une nouvelle circonscription de ce diocèse de n'importe quelle manière et en n'importe quel temps, selon Notre jugement et celui du même Siège Apostolique. Nous avons la ferme espérance et la confiance que, la droite du Seigneur Vous étant propice, ladite église de Saint-Boniface sera gouvernée avec fruit par Votre initiative pastorale et Votre zèle et se développera tant au spirituel qu'au temporel.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le neuvième jour de décembre de l'an du Seigneur mil neuf cent quinze, de Notre Pontificat la deuxième année.

Octave, Card. Cagiano, chancelier de la S. E. R.
C. Card, De Lai, év. de Sabine, sec. de la S. C. Consist.

LE COIN DES DAMES

LE matin, je vole un instant pour venir dire à mes amies lectrices un petit bonjour sec, mais affectueux comme toujours...

J'ai tant à faire de ce temps-ci que je me surprends à envier ceux qui ne savent comment s'y prendre pour tuer le temps. Je n'ai pas à me plaindre de cela, moi, car c'est lui qui me tue, le malheureux, en m'entraînant à sa suite dans sa course emportée. Tenez, je ne ferais jamais une actrice de profession, non plus qu'un gérant de théâtre, organisatrice, et tout ce que vous voudrez, dans cette ligne-là. Mon Dieu, quelle vie d'énervement et de fatigue ce doit être! Quelle dépense d'énergie! Quels tracas ça engendre aussi! Rien qu'à la pensée de choisir mes costumes, et de les rafistoler, de faire de beaux gestes et de me donner des grands airs; et puis toute l'attention que va me demander ma robe longue afin de ne pas marcher dessus... ouf! la tête m'en tourne! Un peu plus et je piquerais une tête dans l'antre du souffleur. Jugez de sa stupéfaction et de l'émoi de tous!

Voilà que j'achève, et je n'ai pas du tout suivi le conseil que m'a donné dernièrement une âme pieuse qui me demandait quel était le sujet de ma prochaine chronique. Comme si je savais ça d'avance! C'est tout juste si je le sais quand je commence.... Alors pour me tirer d'embarras, elle me dit d'enseigner aux jeunes filles comment employer leurs loisirs... en d'autres termes, tuer le temps d'une façon utile.

J'avais beau lui dire qu'elle choisissait mal l'heure et la personne pour traiter d'un tel sujet, elle y tenait mordieus. Eh bien, lui répondis-je, dans les circonstances, je pourrais leur dire: "Faites comme moi: soyez actrices, et vous pouvez être sûres que vous ne trouverez pas le temps long." Mais cette bonne personne a été scandalisée, et n'a pas trouvé mon conseil sage. Ne l'avais-je pas avertie que l'heure était mal choisie? Amies chéries, puisque je doit trouver autre chose de mieux, de plus sain pour charmer vos loisirs, je chercherai et vous en ferai part la prochaine fois.

JACQUELINE DES ERABLES.

30 mai 1916.

EMBELLISSONS NOS MAISONS

L'AIR ne coûte rien", dit le dicton populaire, mais quand on habite une ville, jouir du plein air et se promener à la campagne coûte forcément quelque chose.

Les architectes modernes comprennent de plus en plus que les maisons de ville ont besoin de grandes vérandas afin de permettre aux gens de prendre l'air sans trop se déranger.

Ainsi que cette véranda soit grande ou petite, une bonne partie de la journée et de la soirée s'y passe et il nous incombe de la mettre aussi comfortable et aussi jolie que possible.

Des fleurs, des plantes, quelques chaises confortables munies de coussins moelleux de couleurs gaies, un canapé-hamac mettent une note rustique et amusante dans un ameublement de véranda. De tous les sièges rustiques, les fauteuils en osier sont les plus généralement adoptés pour la véranda ou pergola. Il en est de ravissants en osier rond et blanc connu sous le nom d'osier japonais. Ils sont cependant très dispendieux mais très solides et de formes élégantes. Si votre maison est peinte en blanc ou en gris, des meubles verts donnent une note très harmonieuse à l'ensemble.

Quand vous aurez consulté votre goût et le comfort des personnes qui vivent avec vous, jetez un coup d'oeil sur votre véranda et dites si elle n'a pas l'aspect sympathique, habité, intime que vous lui voulez et..., c'est si bon d'entendre dire: on est si bien chez nous.

GERTRUDE.

LES FEMMES ET L'ECONOMIF

Le succès de la campagne d'épargne qui vient d'être inaugurée dépend en grande partie des femmes de la campagne. Ce sont elles qui font le budget de la maison et qui en règlent les dépenses. Elles doivent se souvenir qu'en dépensant de l'argent sur ces articles qui ne sont pas de nécessité absolue, elles diminuent non seulement leurs propres ressources, mais elles privent le pays d'une certaine somme qui aurait pu être utilisée d'une façon plus avantageuse. La majorité des hommes conviennent que leurs femmes sont assez économes en ce qui concerne les affaires du ménage. Mais il ne faut pas confondre l'épargne avec l'avarice et la parcimonie. La femme réellement bonne ménagère a non seulement une aptitude naturelle à l'économie, mais elle sait faire un choix judicieux. Elle sait quand il faut économiser, elle sait ce qui est nécessaire, ce dont on peut se passer, et elle tire le meilleur emploi de tout. Elle ne fait pas non plus tout par elle-même. Elle sait se servir judicieusement de l'aide qu'elle peut avoir.

Pour bien économiser, il faut savoir réfléchir. En fait, sans réflexion, il ne peut être question d'économie. La femme réellement entendue cherche égalemnt à former ses enfants à l'économie en leur confiant certaines fonctions qu'ils sont capables de remplir, c'est-à-dire en développant chez eux un sentiment de confiance en eux-mêmes.

Mais elle ne peut pas seule faire toutes ces choses; il lui faut l'aide toutes ces choses; il lui faut l'aide, l'appui et l'influence de son mari. Que le père s'abstienne avant tout de distribuer aux enfants de l'argent sans nécessité. Cette prodigalité peu judicieuse exerce sur eux un très mauvais effet. Elle est fatale à l'épargne. Elle empoisonne leurs dispositions; elle crée des habitudes dont on ne peut plus se corriger. Les femmes n'ont pas beaucoup à se reprocher sous ce rapport. Leur tâche principale est de voir que rien ne se perd, que tout est utilisé et de tirer parti de toutes les ressources pour nourrir, vêtir et élever leurs enfants. Qu'elles se souviennent des besoins de ceux qui sont au front, des besoins de l'heure présente; qu'elles se rappellent que le moindre sou économisé est une économie pour le pays et aidera peut-être à remporter la victoire.

QUESTIONS ENFANTINES

De tous les animaux, le chat et tout particulièrement le chien, sont ceux qui vivent le plus près de nous. Tous connaissent l'utilité d'un chat dans une maison et les qualités nombreuses du chien; parmi elles, la fidélité en font un compagnon indispensable, surtout pour le pauvre solitaire perdu dans la vaste forêt ou le cultivateur dans les vastes plaines. Sentir autour de soi un être vivant qui nous suit, nous accompagne, couche à nos côtés, partage nos repas, comme fait le chien, rend l'isolement moins grand, fait paraître les soirées moins monotones. Le chien est, dit-on, le compagnon de l'homme. Aussi lisons-nous avec intérêt ces récits pleins de fidélité et de dévouement du chien à son maître. Cet animal naturellement doux ne devient méchant que par suite de mauvais traitements et de privations.

Le chien s'attache plus et porte une affection toute particulière à l'enfant et subira de sa part plus de coups, plus de rudesse que ceux d'une grande personne. Son instinct semblant lui faire comprendre que le pauvre petit le fait sans malice. Le caractère de l'enfant se révèle souvent par la manière qu'il traite les animaux, spécialement le chien et le chat.

Un enfant ayant des dispositions de caractère portées à la douceur, à la bonté vis-à-vis les autres enfants, ne maltraitera ni un chien, ni aucun autre animal. Il est bon d'avoir chez soi un de ces petits animaux qui devient un compagnon de jeux de l'enfant et lui apprend en même temps le traitement que l'on doit leur donner. Un enfant qui se livre à des excès de méchancetés, maltraitera, sera dûr et même cruel vis-à-vis le chien; alors il y a du danger pour l'enfant de recevoir des morsures ou des coups de griffe, récompense du traitement donné.

L'enfant devrait être, dès son bas âge, habitué à la compagnie du chien et du chat, à les bien traiter, à les considérer comme des compagnons de jeux et faisant partie de la maison. On doit surveiller le traitement qu'il donne au chien, en supprimer les coups, la rudesse, tout ce qui pourrait le rendre malicieux. Cette petite éducation influera sur le caractère de l'enfant, le rendant doux et patient vis-à-vis ces animaux, affectueux mais privés de raison.

Il fait peine de voir quels durs traitements certains enfants font subir aux chiens. Quand on remarque un jeune bambin montrer ainsi, en public son caractère méchant, on est presque porté à faire des remontrances au petit cruel, mais on s'en abstient souvent, de peur de recevoir des polissonneries, et c'est ce qui arrive fréquemment.

N'infligeons jamais de corrections aux chiens devant l'enfant: ce serait trop l'exposer à suivre notre exemple.

Gertrude.

DE LA MODE

A celles qui sont en quête d'une jolie robe d'après-midi, nous signalons une blouse en mousseline de soie à fleurs avec jupe et blouson en soie unie. D'autres combinaisons se présentent: faille, crêpe soie, radium ou taffetas avec du crêpe Georgette, de la mousseline de soie, du tulle fin ou de la dentelle. La blouse froncée avec des emmanchures basses est très en faveur.

La jupe droite convient surtout aux tailles sveltes ou ne dépassent pas les proportions moyennes.

• • •

Des chapeaux en papier; des souliers en papier et mêmes des robes en papier. — Voilà la dernière invention de la mode et la femme à la recherche du nouveau fera bien d'étudier cette récente création.

Ce nouveau tissu porte le nom de fibre; il est très léger, et chose extraordinaire a en plus de cette qualité le don de durabilité, car cet étoffe se lave admirablement bien.

• • •

Simplité et grâce se sont donné le mot pour inspirer les robes d'été des jeunes filles. Jupe droite, très ample, ornée de larges plis, très facile à confectionner; blouse avec bouillonnées à la taille et au bas des manches; tuniques avec ceinture; blousons et berthes, plairont sûrement à beaucoup de jeunes filles. La tulle, la mousseline de soie, le crêpe de Chine, le voile de soie sont des tissus appropriés à ces coquettes robes.

• • •

Aux mamans qui pensent à la confection d'une robe pour la Première Communion d'une petite fille, nous donnons les idées suivantes: La solennité de l'acte qui va s'accomplir et l'augmentation du prix des tissus, commandent la plus grande simplicité dans la toilette des Premières Communiantes.

Pour ornements, les plis "lingerie" cousus à la main ou des entre-deux de dentelle ou de fine broderie ne nuisent pas à la simplicité de la toilette. La mousseline suisse est, cette année, beaucoup employée pour les toilettes de Première Communion.

Les mamans prudentes adjoindront à la robe de la Première Communion une mante en drap ou en flannelle pour le trajet de la maison à l'église. La mante est préférable au manteau possédant des manches ajustées, car elle n'endommage pas la fraîcheur délicate de la toilette.

Si une aumônière est désirée pour le chapelet et le mouchoir, le même tissu que la robe est souvent employé ou bien des aumônières plus élégantes sont celles confectionnées en satin liberté ou en soie voilée de mousseline de soie.

RECETTES

Fromage à la Russe

Ingrédients: 1 livre de fromage; 1 cuillerée à soupe de beurre; poivre et sel; 1 cuillerée à soupe de sauce "Worcestershire"; 1 douzaine d'olives.

Préparation: Faites fondre le beurre dans une casserole et ajoutez le fromage coupé en tranches très minces, la sauce "Worcestershire" et le poivre et sel. Quand tout est fondu également, ajoutez les olives coupées en petits morceaux. Servez très chaud sur du pain grillé.

• • •

Steak aux légumes

Ingrédients: 1 morceau de steak; 1 gros oignon; 3 tomates; farine, poivre, sel et fromage.

Préparation: Mettez le steak dans un plat allant au four. Saupoudrez de farine et assaisonnez au goût. Couvrez d'eau et placez dans un four chaud pendant vingt minutes. Alors couvrez avec des tranches de l'oignon et remettez au four pendant vingt autres minutes. Ensuite tranchez les tomates sur les oignons et placez de nouveau au four pendant dié minutes. Couvrez de fromage rapé et laissez pendant quelques instants.

• • •

Blé d'Inde et tomates au gratin

Ingrédients: 1 boîte de blé d'Inde: tomates; 2 tasses de mie de pain; 1 oeuf; 1 tasse de lait frais, beurre, sel et poivre.

Préparation: Otez le jus du blé d'Inde. Mettez de la mie de pain dans le fond du plat puis un rang de blé d'Inde, un rang de tomates tranchées, assaisonnez au goût avec sel et poivre, ajoutez un autre rang de blé d'Inde et de tomates. Humectez de lait, couvrez le dessus avec de la mi de pain et des ptits morceaux de beurre et faites cuire au fourneau.

CAUSETTE

Ma laiterie est un des coins préférés de mon cher domaine. C'est une modeste bâtisse, exposée au froid du nord et gardée du soleil par la cuisine, avec laquelle elle communique, pour plus de commodité; mais la porte en reste hermétiquement fermée, la chaleur et les parfums de cuisine n'ayant rien de commun avec la laiterie. Deux larges fenêtres, munis de grille métallique, à cause des mouches, lui donne un éclairage et une ventilation suffisante.

Les meubles sont simples et propres, comme il convient, une grande table, quelques tablettes, l'écrémeuse-centrifuge, la baratte, la table à beurre.

C'est aujourd'hui la journée du beurre. Je fais d'abord un peu toilette, une robe claire, comme pour une visite aimable; je revets un grand tablier blanc, je coiffe mon joli bonnet, de rigueur, voyez-vous, un malheureux cheveu s'égarant dans le beurre, quand votre nom s'étale en toutes lettres sur les enveloppes! Oh! la! la! c'est à faire dresser d'horreur tous ceux qui restent! Le ménage du matin est complètement terminé; plus un atôme de poussière ne voltige dans l'air; c'est donc dans une parfaite tranquillité d'esprit que j'entreprends l'important travail.

J'ébouillante la baratte, je la rince à l'eau froide, j'y verse la crème suffisamment mûrie, et d'une température convenable, variant de 50 à 60 degrés; plus froide le beurre s'assemblerait difficilement, plus chaude, il perdrait en qualité. J'ajoute de la couleur, si l'herbe de juin n'y a pas pourvu; mais en me gardant bien de forcer la dose; car, si le beurre couleur graisse, n'est pas appétissant, celui orange foncé est détestable.

Maintenant, il n'y a plus qu'à tourner d'un mouvement égal, ni trop lent, ni trop pressé; sans augmenter de vitesse dans un moment d'impatience, sans ralentir, par ennui. Pour cela, rien ne vaut la lecture d'un bon livre, de ceux qui nous apprennent que les plus infimes devoirs nous sont imposés par la bonté Divine et sont la monnaie qui achète l'éternelle félicité, et que le plus grand bonheur, ici-bas, c'est encore d'être content de son lot et d'en accepter gaiement les obligations de chaque jour; une saine lecture, voilà, donc, la magie qui transforme un ouvrage monotone en une plaisante récréation.

A peine ai-je lu quelques chapitres que déjà la crème s'épaissit, le son devient sourd, le travail plus dur; enfin le lait de beurre s'agite et annonce que le beurre est en grain. Encore quelques tours et il aura la grosseur des oeufs. J'enlève le lait, je le remplace par de l'eau fraîche et je tourne, de nouveau: il forme maintenant un gros pain.

J'ébouillante la table, le moule, la cuillère de bois, je rince à l'eau froide et j'y dépose le beurre et je commence à travailler pour en extraire l'eau ou le lait qui le gâterait. Quand il n'en reste plus, je le sale de sel fin, bien pulvérisé, la dose varie suivant que c'est pour la dépense immédiate ou la conservation. Quand le sel est complètement mélangé, j'emmoule, en m'aidant de la cuillère de bois; je dépose les petits pains d'une livre chacun sur les papiers parchemin, mouillés, je plie soigneusement, et je place le tout dans la boîte du marché, tapissée d'un papier propre ou d'un linge blanc. — C'est tout. Je n'ai plus qu'à faire le grand lavage à l'eau chaude et au soda, avec rinçage à l'eau froide, de tout ce qui a servi, de même les tablettes et le plancher; puis tout étant parfaitement propre et bien rangé, je reviens finir tranquillement dans un fauteuil la lecture du joli livre qui prêche l'acceptation joyeuse de la tâche quotidienne.

Perrette.

LETTRE D'UNE FILLETTE DE VERDUN A UNE PETITE CANADIENNE

(La Croix)

La continuité de la guerre ne lasse pas la charité de nos amis d'outre-Atlantique; se rappelant la communauté d'origine qui les unit à la patrie française, les Canadiens sont d'inlassables donateurs. Leurs envois s'accompagnent de lettres touchantes; c'est à l'une de celles-là que, par la plume de notre collaboratrice, répond "La petite fille de Verdun" dans un récit que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

Petite soeur inconnue qui avez travaillé pour nous et demandez un merci, je vous envoie le mien il s'adressera en même temps à tous les donataires des beaux paquets qui nous furent distribués l'autre matin par la dame chargée de nous les remettre. En attendant qu'elle égalisât les parts, on nous avait fait entrer dans un jardin situé surl es vieux murs de la ville et d'où l'on domine un ensemble de remparts et de tours disséminés dans une vallée pleine d'arbres couverts de feuilles nouvelles. Cela sentait le printemps, les fleurs fraîches, et rien ne nous rappelait les visions de guerre, mais elles étaient trop présentes à la mémoire de tous les rréfugiés qui se trouvaient réunis en ce coin tranquille de la Bretagne pour qu'ils fussent capables de les oublier un seul instant. Chaque province dévastée par la guerre avait là ses représentants: une Belge, mère de huit enfants, racontait comment il lui avait fallu traverser, poursuivie par les Barbares, sa patrie martyrisée; des gens de Reims pleuraient leur belle cathédrale; une Ardennaise montrait ses deux petits garçons qui, trottant après elle, avaient fait 40 kilomètres au douze heures pour échapper à l'envahisseur; de jeunes mères, nouvellement libérées d'un camp de concentration, maigres et pâles, berçaient de tout petits enfants!

Il y avait aussi des femmes de mineurs d'Hirson, des tisseuses de Lille, des ouvrières de Charleroi; toutes pleurant la maison abandonnée, les maris absents, les fils disparus ou prisonniers. La plupart se connaissaient, car ils étaient exilés de chez eux depuis près de deux ans, mais leurs terribles souvenirs ne s'effaçaient pas, et, en les entendant les rappeler, je me serrais près de maman, qui parle si peu depuis nos deuils, et de ma grande soeur, dont la toux ne cesse pas. D'entendre le récit de toutes ces peines nous faisait paraître la nôtre plus supportable: nous étions tous là, pauvres "affligés de la guerre", presque étonnés de n'avoir plus à trembler pour nos vies!

La dame arrivait, chargée de paquets: chacun de nous en reçut un, approprié à ses besoins, et si vous aviez vu comme tout le monde était content! On se passait de l'un à l'autre les cartes attachées à chaque vêtement: "A une aïeule belge, une aïeule canadienne! — A une maman affligée, la mère du petit Paul! — A une Française d'aujourd'hui, les Français d'hier!" Il nous semblait retrouver des membres de nos familles dispersées, des cousins secourables, s'intéresant à nos misères! Presque les mêmes noms: Roussel... tiens, j'ai une belle-soeur qui s'appelle ainsi, disait l'une. Olivier, c'est le nom de ma mère, criait l'autre. Mais ce qui m'arriva fut plus extraordinaire encore: Je reçus une gentille toque en tricot, portant, épinglé sur un noeud de ruban ciel, le billet suivant:

"Je demande à celle qui aura ce "petit casque" de répondre à G. Thibault, âgée de 10 ans. Votton, Canada.

Or, moi aussi, j'ai nom Thibault, et je suis tout heureuse d'apprendre que, de l'autre côté de la grande mer, une petite soeur inconnue porte mon nom. Aussi, je n'ai plus peur du tout d'écrire maintenant, c'est pour elle que je le fais, et je vais lui raconter mon histoire...

Je fus comme vous, petite Thibault du Canada, une enfant heureuse! Papa était jardinier-paysagiste; il aimait tellement son métier qu'il voulut donner à ses cinq enfants des noms de fleurs: ses fils s'appelaient Narcisse et Hyacinthe, ses filles Rose, Marguerite et Violette; moi, je suis Marguerite nous poussions dans un grand jardin qui dévalait jusqu'à la Meuse. Maman faisait si bien les bouquets que toutes nos gerbes étaient retenues à l'avance par les officiers de Verdun. Quand nous allions les porter à la ville, dans la charrette traînée par notre âne, Cadet, on aurait cru que nous nous rendions à une cavalcade. Chacun travaillait, à la maison; notre grand'mère, qui portait encore le bonnet lorrain, faisait la cuisine à l'ancienne mode: des bonnes tartes, des "kiches au lard", ah! nous avions bien de l'agrément!

Nous mîmes tous nos sous pour acheter notre enclos, et papa disait à mes frères, quand ils remuaient ensemble les grands carrés: "Cette bonne terre est à nous!" Mes soeurs et moi, au retour de l'école, nous avions soin des serres, où déjà les raisins hâtifs étaient prêts à cueillir, et, la journée terminée, nous étions si contents de nous retrouver tous ensemble!

Quinze jours après, la guerre éclatait: on pensait qu'elle serait vite terminée, et, quand mes deux frères partirent, notre père, qui avait combattu en 70, leur dit: "Allez, garçons, reprendre ce que nous avons perdu!..." Ils s'en allèrent avec les régiments de Verdun, auxquels, au passage, nous tendions des branches de rosiers, pour les mettre au bout de leurs fusils.

Nous nous mîmes à travailler double, afin de remplacer les absents: maman prit la bêche comme un homme, et le travail se fit quand même; nous vivions dans l'atente. Un matin, une lettre nous apprit que le pauvre Hyacinthe était mort, frappé au front, et papa dit: "C'était la première fleur de notre bouquet, je l'offre à la France." Puis, en pleurant, maman et lui se remirent à la besogne; il fallait que le sol produisit... Ma soeur et moi, nous ne faisions plus de gerbes, mais, trop souvent, on nous commandait des couronnes mortuaires!

Les mois passaient; l'autre de mes frères, dont nous avions été longtemps sans nouvelles, fut atteint à son tour: on dut l'amputer: "Bast, écrivait-il, avec une jambe de moins et ses deux bras, on s'en tire tout de même, et je jardinerai encore!"

Les mois passaient, l'ennemi se rapprochait; on entendait maintenant une canonnade ininterrompue à laquelle les forts de Verdun répondaient coup pour coup! Père ordonnait: "Partez, vous autres, moi, je ne quitterai pas mon bien, la forteresse me garde, et elle est imprenable." Nous répondions: "On ne veut pas se séparer!" Autour de la nôtre, les maisons s'écroulaient; c'était un tel fracas de mitraille que nos oreilles en étaient assourdies!

Un matin, le ciel devint noir! C'est la neige, dîmes-nous, car elle était tombée toute la nuit! Le nuage s'épaississait, fait d'une fumée qui sentait si fort, si fort! Les gaz asphyxiants!... Cette fois, il fallait se sauver! Papa prit sa brouette, il y plaça grand'mère et ma petite soeur; nous le suivîmes, et l'on courait, l'on courait! Mais l'affreuse fumée venait plus vite que nous; le vent l'éparpillait, il est vrai; cependant, malgré nos masques, on eût dit que nous respirions du feu! Le danger doublait nos forces: d'autres fugitifs s'étaient joints à nous: les lueurs d'un incendie transparaissaient à travers l'affreux nuage, et, sur un mur écroulé, un chien noir hurlait à la mort! La terre était détrempée! A chaque pas, on butait sur des débris de toutes sortes, et il y avait des gens qui tombaient pour ne plus se relever!

La brouette traînée par mon père allait toujours en avant; la tête de la petite-fille et la tête de la grand'mère s'entre-choquaient l'une l'autre... Combien de temps dura cette fuite? Est-ce qu'on sait? Toujours est-il qu'en arrivant à un poste de seconde ligne on trouva une ambulance, et les survivants y furent recueillis! Hélas, les bras de notre bonne-maman s'étaient serrés si dur, si dur, autour du corps de la petite Violette qu'on faillit ne point l'en arracher! L'enfant revint à la vie, mais l'aïeule l'avait perdue. On l'enterra le lendemain, sur un coin de sa terre lorraine. Le lendemain aussi, nous étions entassées dans un long train, plein de malheureuses comme nous, mais mon père n'y voulut jamais monter: "Je rentre à Verdun, déclara-t-il, car j'ai trop de morts à venger!"

Le train partit, chargé de pauvres êtres ahuris de peur, de tristesse et de faim. Presque à chaque station, des dames nous attendaient, avec de bonnes paroles, et tendant vers nous boissons chaudes et provisions! Après bien des arrêts, nous sommes arrivés en Bretagne; c'est un bon pays, où les gens ont plus de coeur que d'argent. Nous y avons trouvé un abri sûr, mais bien pauvre, et pendant ces derniers froids, couchées sur des paillasses de la troupe, nous n'avions d'autre couverture que les chétifs vêtements raportés avec nous.

Aussi, quel bien nous ont fait vos chauds lainages, vos bons draps si épais; c'est un peu du "chez soi" qu'on croit avoir retrouvé, le chez soi chaud et doux, dont on n'apprécie la sécurité que quand on a eu le malheur de la perdre!

Voici mon histoire, petite soeur d'Amérique, racontez-la autour de vous, en remerciant ceux qui pensent aux affligés de France, mais dites aussi que nous ne sommes pas des découragés! Mon père écrit de l'Est que, mètre par mètre, notre village a été repris il ensemencera de nouveau le terrain gagné, et son "bouquet", comme il nous appelait, se resserrera encore autour de lui! Il y aura, hélas! des places vides et des fleurs mutilées, mais ce sera le prix de la victoire, et dans l'avenir, je serai fière d'avoir été pendant ces cruels jours:

La petite fille de Verdun,
Marguerite Thibault.

Pour copie conforme,
Myriam Thelen.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



LES DEVOIRS DU MARI

Un maquignon avait un cheval à vendre. Un amateur lui offrit une bou-ille de champagne s'il voulait lui dire franchement les défauts de la bête. La bouteille bue: — "Je vous jure que le cheval n'a que deux défauts, dit le maquignon. Quand il est au pré, il est malaisé à prendre, et quand il est pris, on ne peut pas s'en servir".

Plus d'une pauvre femme pourrait en dire autant de son mari. Elle a, pour arriver au mariage, tressé bien des filets, car il était malaisé à prendre; et, une fois pris... il n'a pas voulu comprendre que les femmes ne sont pas les seules qui aient des devoirs.

Il y a des hommes qui ne peuvent ni se passer de leur femme, ni vivre avec elle. L'état de célibataire était pour eux un supplice, et lorsqu'ils ont été mariés, ils ont fait de leur intérieur un enfer. Ils ressemblent à ce chien qu'on ne pouvait laisser détaché, mais qui hurlait dès qu'il était à la chaîne.

S'il est vrai qu'il y a peu de bons ménages, la faute en est aux maris aussi bien qu'aux femmes. Les bons fermiers font les bonnes cultures, et les bons maris les bonnes femmes, dit la sagesse populaire. Michelet ne s'arrête pas là; il affirme nettement: "Toute folie de la femme est une sottise de l'homme".

Combien de femmes souffrent de l'absence des manifestations tendres et délicates de la part de leur mari! Combien attendent douloureusement et vainement l'appréciation bienveillante de leurs bontés et de leurs sacrifices, grands et petits! Que de fois l'épouse se complait à d'aimables attentions, fleurissant la maison, la faisant chaude, charmante et confortable comme un nid d'oiseau, se parant et illuminant son visage d'un sourire, — pour ne trouver en retour qu'une indifférence de pierre ou une insensibilité de brute!

C'est un défaut de la nature humaine, — de la masculine tout au moins, — d'aimer à critiquer et de n'être jamais content. Il semble que blâmer soit un plaisir, et qu'on goûte une jouissance intime à se déclarer mal satisfait.

—Pourquoi es-tu si prodigue de reproches et si avare de louanges? demandait ingénument une jeune femme à son mari. Je ne t'ai pas encore entendu dire: C'est bien, je suis content. — Et le mari de répondre avec une impatience qui n'excluait pas la naïveté: — Quand je ne dis rien c'est que c'est bien. Pourquoi veux-tu que je te loue de faire ce que tu dois?

Ce n'est pas que la plupart des maris n'aient une véritable affection pour leur femme. Mais ils négligent de la manifester dans le courant ordinaire de la vie, soit qu'ils estiment la chose au-dessus d'eux, soit que, dans la préoccupation d'eux-mêmes et de leurs affaires du dehors, ils n'y pensent réellement pas. Ils ne s'aperçoivent même pas toujours que leur femme réclame quelque chose de plus que ce qu'ils lui donnent. Ils ne se doutent pas toujours des petits et fragiles éléments dont se compose le bonheur féminin. Ou, s'ils s'en doutent, ils traitent de haut, ces "niaiseries sentimentales", ces "fantaisies nerveuses" et sous le prétexte de communiquer à leur compagne un peu de leur énergie, ils lui brisent tout bonnement le coeur.

Ce n'est pas assez pour une femme de se savoir, de se sentir aimée; il faut qu'elle se l'entende dire souvent, toujours. Ce ne sera jamais pour elle satiété.

Il arrive quelquefois que la personne qui devrait avoir le plus d'influence sur l'esprit du mari est celle qui en a le moins. Au lieu de prendre l'avis sincère et cordial de sa femme, on va demander conseil à des étrangers, qui se moquent de vous.

Outre la sottise d'une telle conduite, les maux qu'elle peut engendrer dans le cercle domestique sont bien faits pour en détourner. Que de fois n'a-t-on pas vu des hommes, mal conseillés par de faux amis, courir à leur ruine, malgré les avertissements de la femme qui devinait et leur dénonçait les trompeurs. Il y a chez la femme, et bien plus encore chez la femme qui aime, une intuition rapide, une pénétration, un don de pressentiment qui est presque une seconde vue, et qui donne une valeur particulière à ses avis.

Un philosophe de jadis professait que la femme ne doit sortir de la maison que trois fois dans sa vie: pour son baptême, pour son mariage et pour son enterrement. Je sais des maris qui agissent comme s'ils pensaient de même. Ils vont à leurs plaisirs, sans se demander si la femme qui partage leurs soucis, n'a pas le droit de partager leurs divertissements.

Toutes les femmes souffrent cruellement d'un tel égoïsme; toutes, il est vrai, ne souffrent pas en silence. Beaucoup se plaignent, querellent, font des scènes et enveniment le mal. Mais que leur femme se résigne ou s'irrite, il n'en est pas moins vrai que les hommes qui vivent au club ou qui restent longtemps hors de la maison sans y être forcés par leurs affaires se soucient fort peu du bonheur domestique. S'ils sont heureux, ce n'est pas comme maris, c'est malgré le mariage. Je ne veux pas scruter la nature et la solidité d'un tel bonheur; mais il est certain que la femme est misérable et que c'est une déplorable école pour les enfants.

La nature humaine est la même chez les deux sexes: les maris sont tous portés à l'oublier. Puisque vous aimez à être choyés et gâtés, choyez et gâtez un peu vos femmes. Vos caresses leur iront au coeur encore mieux que vos présents.

Sans doute, comme le dit Gustave Droz, "l'estime et l'amitié sont en ménage choses fort respectables et douces, comme le pain quotidien; mais un peu de confiture sur la tartine ne gâterait rien, avouez-le".

B.-H. Gausseron.

BIENVEILLANCE, BONTE, CORDIALITE

Quoique Dieu ait mis dens le coeur de tous les hommes une disposition, un sentiment de tendresse pour leurs semblables, il n'en est pas moins vrai que nos passions et nos intérêts personnels tendent sans cesse à étouffer en nous cette voix de la nature. Mais Dieu, qui n'a créé aucun être sans pourvoir à sa conservation, n'a mis aussi dans nos coeurs aucune inclination noble et élevée sans nous fournir les moyens de l'entretenir, de la cultiver et de l'accroître. C'est dans ce but qu'il a érigé en vertu ce sentiment naturel de bienveillance et d'affection que nous devions avoir pour nos frères, et cette vertu c'est la charité.

On conçoit, en effet, que sans cela les dispositions de notre coeur pour le prochain seraient aussi variables que les impressions diverses que nous éprouverons à son égard.

Si donc la charité est une vertu, et même la reine des vertus, la bienveillance, la honte et la cordialité sont aussi des vertus, car elles sont les fleurs les plus délicates et les fruits les plus doux de la charité. La charité est la racine de cette plante céleste, la patience en est la tige, la douceur est le bouton, la bienveillance, la bonté, la cordialité sont comme l'expansion et le parfum de la fleur; les fruits sont tous les biens qui résultent de l'exercice de ces dernières. Elles sont la forme, l'expression, la manifestation de la douceur.

La bienveillance consiste à fermer les yeux sur les défauts de nos frères, pour ne nous apercevoir et ne leur tenir compte que de leurs bonnes qualités, et à agir avec eux d'après ce principe. Aussi est-elle toujours disposée à rendre service lorsque l'occasion s'en offre, malgré les sacrifices qu'elle est obligée de s'imposer pour le faire. Loin de trouver des difficultés à tout ce qu'on lui propose et de se faire prier, tout lui parait possible, dès qu'il s'agit d'être utile au prochain, surtout s'il est frappé par le malheur ou s'il est soumis à quelque pénible épreuve.

Elle n'attend pas qu'on implore son concours. Sa délicatesse sait que l'homme qui est victime de l'infortune ou qui est accablé par le chagrin devient timide et craint souvent d'être importun. Elle sait aussi que certaines âmes, douées d'un caractère noble et élevé, croiraient faillir à l'honneur si elles avaient l'air de demander un appui. La bienveillance respecte le scrupule et veut éviter jusqu'à l'ombre de la confusion à ceux qu'elle prétend servir.

Loin de penser et de laisser paraître qu'elle fait beaucoup pour eux, elle est convaincue et s'étudie à leur faire croire que c'est elle qui est leur obligée. Quelque coûteux que puissent lui être les services qu'elle rend, elle est toujours affaible et elle a sans cesse le sourire sur les lèvres.

La bonté n'est pas seulement un don gratuit que nous avons reçu de Dieu, ni une simple sensibilité qui provient d'un tempérament plus ou moins nerveux.

Nous en avons tous reçu le germe, il dépend de nous de le développer en nous réchauffant au feu de la charité chrétienne, si c'est ainsi que la bonté devient une vertu.

Qui ne voit en effet, qu'un coeur qui est déjà naturellement porté à la bonté, accroîtra singulièrement cette heureuse disposition, s'il médite sérieusement sur l'amour ardent dont Dieu ne cesse de lui donner des preuves, non seulement sans aucun mérite de sa part, mais encore après les offenses les plus grandes et les plus multipliées, s'il réfléchit sur l'amour sans borne que J.-C. lui a porté toute sa vie et surtout dans sa passion; s'il considère enfin l'ardente charité qu'il lui témoigne encore dans le sacrement de pénitence, où il est toujours prêt à lui pardonner; mais principalement dans celui de l'Eucharistie, où il se donne à lui tout entier. Quand Dieu est si bon pour nous, comment ne le serions-nous pas pour nos frères? D'autant plus que ce que nous pouvons faire pour eux est si peu de chose en comparaison de ce que Dieu a fait et fait encore tous les jours pour nous. Après tout, les services que nous rendons à nos semblables ne sont-ils pas plutôt des services que nous nous rendons à nous-mêmes, puisque les récompenses que le Seigneur nous réserve, si nous sommes bons vis-à-vis du prochain, n'ont aucune proportion avec les sacrifices que nous nous serons imposés pour que nos oeuvres soient en rapport avec nos sentiments?

Outre ces réflexions qui sont bien de nature à développer en nous le germe de bonté que Dieu y a placé, l'exercice même de la bonté réjouira nos coeurs par des impressions si douces, si délicieuses et si profondes, que nous voudrions être bons, quand ce ne serait que pour éprouver ce céleste bonheur, que le Seigneur a daigné accorder dès cette terre à ceux qui s'efforcent de l'imiter dans celui de ses attributs qu'il se plait davantage à manifester, et qui l'a fait appeler le Bon Dieu.

La cordialité est l'expression sincère de la honte et de la bienveillance, c'est une nuance plus chaude de ces deux dernières, si je puis m'exprimer ainsi. La bienveillance nous met dans la disposition de faire du bien à nos frères, la bonté nous fait éprouver leurs intérêts, la cordialité sert à les convaincre que nous voulons sincèrement les servir: elle les console en leur montrant qu'ils ne sont pas abandonnés dans leurs peines et qu'il y a encore là une des délicatesses de la charité chrétienne, qui ne se borne pas à l'oeuvre maternelle, de l'assistance qu'elle donne, mais qui veut la donner de la manière la plus agréable à celui auquel elle est destinée.

La cordialité est comme l'épanouissement du coeur; mais on ne se sent pas toujours disposé à ces démonstrations extérieures de la charité, soit parce qu'on est d'un caractère naturellement froid ou timide, soit parce que les personnes auxquelles nous avons à faire nous sont peu sympathiques ou qu'elles nous ont donné lieu à quelque mécontentement.

Travailler à vaincre notre froideur ou notre timidité, à surmonter nos antipathies, à oublier les torts de ceux qui ont besoin de nous et parvenir ainsi à leur ouvrir tout notre coeur et à leur témoigner un sincère intérêt, c'est en cela que consiste la cordialité chrétienne, et ce sont ces efforts faits par un motif de charité qui l'érigent en vertu.

B. O.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LA GRANDE RAISON INVOQUEE PAR LES ALLEMANDS POUR NOUS ENVAHIR

(Suite)

Nul doute que, dans cette lettre, Léon XIII ne désignât la philosophie de Kant. Or cette philosophie est allemande et luthérienne. Le docteur Paulsen disait, si je ne me trompe, que Kant était le philosophe du protestantisme. Il avait raison. En ces derniers jours, pour défendre Kant, on a soutenu qu'il était un descendant de Descartes. Je ne nie pas la parente de ces deux philosophes, mais il serait plus juste de les rattacher l'un et l'autre à Luther, car l'un et l'autre ont puisé dans le libre examen de Luther leur individualisme fatal.

Le modernisme a malheureusement troublé plus ou moins d'âmes dans notre pays. Mais le docteur Mausbach, un des 93, a dit, d'après le **Bulletin de la semaine** (2 septembre 1908), au Congrès des catholiques allemands tenu à Dusseldorf en juillet de la même année: "Il ne serait pas exact de dire que le modernisme est en Allemagne une plante exotique inconnue ou peu dangereuse. Précisément c'est bien plutôt d'Allemagne que les germes de modernisme se sont répandus dans les autres pays, et la source dont ils émanent est chez nous très abondante. La philosophie néo-kantiste et la théologie de Ritschl, sa parente, comptent beaucoup de disciples parmi les protestants allemands. Toute une littérature populaire, augmentant sans cesse, répand leur théorie dans le grand public, par la brochure et par l'article." Qu'il me suffise de signaler ces deux points.

Les grands chrétiens et les Saints

Nous n'avons point été avares de louanges à l'égard des grands catholiques, prêtres ou laïcs, qui ont, pendant le XIXe siècle, servi et illustré l'Allemagne. Les nôtres ont applaudi sans réticence les Ketteler, les von Mallinkrodt, les frères Reicheusperger, les Winthorst et tant d'autres champions du vrai. Mais cette fécondité religieuse de l'Allemagne ne rendait pas la France stérile. Sur notre sol le catholicisme était assez puissant pour engendrer des âmes qui ont ému par leur grandeur l'Eglise tout entière. Y a-t-il à l'étranger beaucoup de curés d'Ars, beaucoup de soeurs Rosalie, beaucoup de Mme Barat, beaucoup d'évêques comme Mgr Pie, comme Mgr Dupanloup? Y a-t-il beaucoup d'Ozanam, beaucoup de Montalembert, beaucoup de Veuillot, beaucoup de comtes de Mun? Compte-t-on en dehors de chez nous des religieux plus illustres que dom Guéranger, dom Muard, que les pères Eymard, d'Alzon, Ravignan, Jandel, Lacordaire? Et je ne parle que des morts, je les cite même au hasard de ma mémoire. — Si la discrétion ne me retenait, je pourrait prouver que le présent continue magnifiquement le passé que nous avons le droit d'être fiers de nos évêques, de nos prêtres, de nos fidèles, de nos religieux, que ces XIXe et XXe siècles si troublés ont été et sont riches de vertus puisées aux source de l'Evangile le plus pur. Si la religion catholique mourait parmi nous, je le demande aux âmes sincères de toutes les nations, produirait-elle ces fleurs et ces fruits?

Les oeuvres de piété, de charité, d'apostolat

Quand le catholicisme est vivant dans un pays, on y voit naître, comme par enchantement, les oeuvres de piété, les oeuvres de charité, les oeuvres d'apostolat, parce que, disaient les anciens, l'action suit l'être, **actus sequitur esse.**

Je ne prétends point élever nos oeuvres au-dessus de celles des autres Je fais des voeux pour que chez eux et chez nous, l'Evangile affirme son éternelle vitalité par des bienfaits qui témoignent de sa céleste origine. Mais qui osera me contredire si je soutiens que la France a vu s'épanouir sur son territoire des oeuvres de piété, de charité, d'apostolat, dont, pendant ce siècle houleux, l'univers a bénéficié? N'est-ce pas en France que les Congrès Eucharistiques ont pris naissance? N'est-ce pas à Paray-le-Monial et à Montmartre que la dévotion au Sacré-Coeur s'est montrée avec le plus d'éclat? N'est-ce pas à Lourdes que le culte de la Sainte-Vierge s'est développé et attire tous les catholiques de l'univers? N'est-ce pas en France que se recrutent le plus les ordres contemplatifs: Bénédictins, Chartreux, Trappistes, Bénédictines, Carmélites, Clarisses, Dominicaines, Visitandines, etc.? Dans tous ces monastères d'hommes ou de femmes, la ferveur n'est-elle pas admirable?

Les oeuvres de charité ont suivi ce magnifique élan de piété. Il me serait impossible de les énumérer.

Les Conférences de Saint Vincent de Paul, les Petites Soeurs des Pauvres, les Petites Soeurs de l'Assomption, les Dames du Calvaire, ont chez nous leur berceau.

Les oeuvres apostoliques ne sont pas moins florissantes. S'agit-il de l'apostolat à l'intérieur? Nous possédons un clergé nombreux, zélé, qui en ce moment, appelé en partie sur le front, montre au monde entier la beauté de son âme, qui, d'ordinaire, se consacre avec autant d'intelligence que de dévouement à son ministère. Dans nos séminaires où il passe, sans se mêler au monde, cinq ou six ans à étudier, à prier, il est stylé par des maîtres qui ne sont pas choisis au hasard et qui vivent de traditions aussi éprouvées que vénérables. En dehors de chez nous, on se dispute les Sulpiciens et les Lazaristes qui, depuis le dix-septième siècle, ont su former nos prêtres, les habituer aux pratiques de piété, à l'action et à l'apostolat.

"Oui, dit Léon XIII, la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifier, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie: telles sont les traditionnelles et précieuses qualités du clergé français, auxquelles nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un public et paternel témoignage."

Ce clergé a des paroisses. Ces paroisses depuis vingt ans, malgré les mauvaises heures que nous avons connues, se sont multipliées au point que, dans le seul diocèse de Paris, plus de cinquante églises nouvelles ont été bâties. Chacune de ces paroisses est le centre d'oeuvres de toutes sortes: écoles, crèches, asiles, hôpitaux; patronages, cercles d'ouvriers, d'employés, de jeunes filles, de mères chrétiennes, sociétés de bienfaisance, de catéchistes, telles sont les institutions qui fonctionnent et qui sont solidement organisées. Pendant ce temps, des prédications, des prônes adaptés aux différents âges répandent avec suite et avec régularité la parole de Dieu, et une presse catholique de plus en plus développée combat pour l'Evangile. La seule oeuvre de la **Bonne Presse** chaque semaine jette dans le public des centaines et des centaines de mille journaux, brochures, livres de toute nature. Cinq Universités catholiques viennent achever cette organisation de l'apostolat religieux et scientifique. Pensera-t-on que cet effort immense n'aboutit à rien, que la gloire de Dieu, que les âmes n'en profitent pas?

(A suivre)

L'ANGLISATION DE NOS SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

(Publicité — Publicity)

Une causerie sur l'anglicisation de notre langue a été donnée dernièrement à l'Association professionnelle des employées du bureau, par M. l'abbé Etienne Blanchard, P. S. S., auteur du "Dictionnaire de Bon Langage."

Voici en quels termes le **Devoir** du 29 mars rapporte cette intéressante conférence:

Après avoir démontré comment, au contact journalier de la langue anglaise, notre langue perd son coloris, son caractère distinctif dans ses mots et ses tournures de phrases, il indiqua ensuite la déteinte de la dactylographie et de la typographie anglaies sur les lettres d'affaires et les circulaires commerciales.

Nos signes orthographiques souffrent énormément du contact anglais qui y opère un bouleversement indescriptible, surtout dans l'emploi de la majuscule, du point, de l'accent aigu et du trait d'union.

La majuscule

Nos correspondancières devraient la supprimer:

1o A la première lettre des jours de la semaine et des mois de l'année. Ex.: jeudi, 25 février 1916, et non Jeudi, 25 Février 1916.

2o Aux noms qui désignent la qualité des souverains et des hauts personnages: roi, kaiser, pacha, sultan, sir, lord, honorable. Ex.: Le roi d'Angleterre, sir John, lord Durham, l'honorable X.

3o Au mot Limitée dans les expressions comme celles-ci: Meunerie Française limitée, Lapointe et Gendreau limitée.

4o Aux noms propres de familles, de religion, de peuples employés adjectivement. Ex.: La guerre européenne, la langue française, et non, comme en anglais, la guerre Européenne, la langue Française.

5o A l'article du nom d'un journal, d'une revue, et à l'adjectif qui qualifie ce même nom. Ex.: le Parler français, le Devoir, l'Action catholique, le Soleil, l'Action française, et non: Le Parler Français, Le Devoir, L'Action Catholique, etc.

6o Aux mots boulevard, avenue, place, rue dans la désignation des adresses: 18, boulevard S.-Laurent; 5 avenue Laval; 3 rue S.-Sophie; 4 place S.-Louis, et non: 18, Boulevard S.-Laurent; 5, Avenue Laval; 3, Rue S.-Sophie; 4, Place S.-Louis.

7o A l'E et à l'O d'Est et Ouest dans la désignation des rues; 38, S.-Catherine-est; 8, N.-Dame-ouest. L'usage commence à se répandre d'écrire 38 est, S.-Catherine; 8, ouest, N.-Dame.

La raison, dit-on, est celle-ci: il n'y a qu'une rue S. Catherine et une rue N.-Dame, mais il y a deux numéros qui peuvent être le même l'un à l'est, l'autre à l'ouest. C'est pour les distinguer qu'on rapproche les numéros des mots est et ouest.

Le Point

Il faut l'omettre dans les abréviations qui contiennent la dernière lettre d'un mot: lt (lieutenant), régt (régiment), Mr, Mme, Mlle Chs, Frs, Ths, Mgr, Me (Maître), No, et non lt., régt., Mr., Mme., Mlle., Chs., Frs., Ths., Mgr., Me., No.

Il vaut mieux le remplacer par un espace dans les colonnes de chiffres afin de donner plus d'air au texte et de repos à l'oeil:

C'est l'habitude française qui est certainement préférable à la nôtre:

$ 1 234 352	1,234,352
$ 2 542 847	2,542,847
$ 3 145 672	3,145,672

Il ne faut pas ajouter deux zéros (.00) pour les sous quand ce n'est pas nécessaire. Cela sent trop la poudre aux yeux et est contraire au bon goût.



HERSAGE

Il est bien temps de parler du hersage maintenant que les semences sont finies. C'est ce que devront me répondre nombre de nos cultivateurs, mais cependant j'espère qu'un plus grand nombre seront de mon avis.

M. A.-A. Garneau, de Québec, dit: "L'importance du hersage est généralement trop peu connue; beaucoup de récoltes pourraient être considérablement augmentées.

"La herse, dit-il, a le double aavntage, en pulvérisant le sol, d'empêcher l'évaporation d'une trop grande quantité d'humidité et de faciliter la circulation de l'air et de la chaleur."

M. J.-Geo. Bouchard, professeur à Sainte-Anne de la Pocatière, écrivait: "Il faut herser vos blés lorsqu'ils sont à cinq ou six pouces de hauteur et que la terre se prend en croûte. Il faut que la terre soit bien sèche à la surface. On prend une herse à droites verticales que l'on charge de pierres, suivant la nature du sol, de façon à laisser une trace bien visible.

Ce hersage après la pousse des grains se généralise dans la province de Québec et serait d'un grand bénéfice dans notre province. Notre terrain, sans se croûter comme dans Québec, se fendille par la sécheresse et laisse ainsi l'humidité s'évaporer. — La herse en ce cas fait beaucoup mieux que le rouleau.

Sans doute, tous nos bons cultivateurs travaillent à détruire les mauvaises herbes, et nous avons parlé déjà de plusieurs méthodes pour les détruire. Le hersage du blé, même de 5 à 6 pouces de longueur, est peut-être une des meilleures manières pour se débarrasser des mauvaises herbes.

Dans les terrains même bien préparés, vous voyez entre les rangs de blé de nombreuses petites herbes qui ne paraissnt pas nuisibles tout d'abord. Mais laissez-les grandir; dans quelques semaines elles vont dépasser et faire périr votre beau blé, alle vont produire des milliers de graines, et l'année prochaines, votre terrain est perdu, et pour longtemps: ces graines sont presque toutes huileuses et se conservent indéfiniment dans le sol.

Pour plusieurs ce serait une grande peine que de mettre la herse dans ce beau blé. Cependant l'xpérience faite même sur nos terres a déjà prouvé l'utilité et même la nécessité de ce travail.

Ici, nous n'avons pas de roches à mettre sur nos herses. Ici nous aurions grande difficulté à les trouver, et elles ne sont pas nécessaires; en plusieurs terrains il faudrait même se servir de herses légères, et herser naturellement dans le sens des rangs de blé ou d'avoine.

Hersez par un gros soleil votre terrain déjà sec, et vous allez détruire toutes les petites plantes qui pousseront à la surface, et ne manquez pas de détruire les graines dont la semence a été mise plus profondément. Si vous n'avez pas foi à ce procédé, essayez au moins un petit morceau, et l'année prochaine vous serez trop content de herser tous vos terrains épris de mauvaises herbes.

N.-C. JUTRAS, ptre.

CHEVAUX

Si vos chevaux sont restés à ne rien faire tout l'hiver, ne vous imaginez pas que vous pouvez les mettre, sans préparation, aux durs travaux du printemps. Exercez les chevaux de trait dans la cour de la ferme et mettez-les graduellement à un travail léger, puis à un trop gras, un peu mou, qui exige le plus d'attention et qui maigrit le plus lorsqu'il est mis à des travaux pénibles. Les changements subits de nourriture occasionnent des désordres digestifs et d'autres malaises. Souvent même on peut perdre des chevaux. Nourrissez en proportion du travail fait. Les rations suivantes vous donneront de bons résultats: Pour travaux légers: mélange d'avoine et de son en parties égales, ¾ de livre par cent livres de poids vif et une livre de bon foin propre par cent livres de poids vif. Pour les gros travaux: changez graduellement la ration qui précède en une ration composée d'avoine, 5 parties et de son, une partie; donnez dans la proportion de une livre à 1¼ livre par cent livres de poids vif et du foin comme précédemment Veillez à ce que votre jument pleine ne devienne pas trop grasse, qu'elle prenne régulièrement de l'exercice, qu'elle fasse même un travail léger. La suralimentation des juments pleines immédiatement avant ou après la mise bas cause beaucoup de troubles digestifs et fait mourir beaucoup de poulains. Prenez des précautions spéciales contre l'inflammation du nombril chez les poulains. Désinfectez soigneusement pour cela la loge qui a servi à la mise bas ainsi que le nombril du poulain. Pendant les quelques premières heures qui suivent la mise bas, ne faites prendre à la jument qu'une boisson chaude puis donnez-lui une légère ration de grain que vous augmenterez graduellement pour arriver à la pleine ration au bout d'une semaine environ. Il est tout aussi important de nourrir pour la production du lait chez les juments que chez les vaches laitières. Un mélange de grain composé d'avoine, 6 parties; son, 3 parties; tourteaux de lin, une partie, donnera de bons résultats.

BETES DE BOUCHERIE

Ne laissez pas vos boeufs maigrir au printemps; il vous faudrait la moitié de vos pâturages d'été pour les remettre en bon état: perte de temps, de nourriture, et de viande, autant d'argent de perdu. Voulez-vous faire le plus d'argent possible sur vos boeufs d'engrais? Finissez-les et vendez-les quand ils sont jeunes (de 12 à 20 mois) ou au moins à l'âge de 2 ans. Pour finir vos bêtes cet été, donnez des fourrages verts (voir plus haut) si les pâturages sont maigres, et une bonne ration de grain.

LES GRAINS

Blé—	
No 1 Nord	109¾
No 2 Nord	108½
No 3 Nord	104½
No 4	99¾
No 5	93½
No 6	88¾
Fourrage	82¼
No 1 Rejeté	102¾
No 2 Rejeté	100¾
No 3 Rejeté	96¾
No 1 Tough	104¾
No 2 Tough	102¾
No 3 Tough	99¾
No 1 Sale	100¾
No 2 Sale	98¾
No 3 Sale	94¾
Avoines—	
No 2 C W	45½
No 3 C W	44¼
Extra No 1 Fourrage	44¼
No 1 Fourrage	43½
No 2 Fourrage	41½
Orge—	
No 3	.65
No 4	.60
Rejeté	.53
Fourrage'	.53
Lin—	
No 1 N W C	158⅜
No 2 C W	155⅜

LE MARCHE BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

Boeufs—	
Premier choix	$8.75 à $9.00
Bon choix	$7.75 à $8.25
"Feeders"	$6.75 à $7.25
"Stockers"	$6.85 à $7.00
Moyens	$6.50 à $6.85
Boeufs (Oxen)—	
Premier choix	$6.25 à $6.75
Bons	$5.50 à $6.00
Moyens	$3.90 à $4.10
Taureaux—	
Premier choix	$5.25 à $7.00
Moyens	$5.50 à $6.00
Légers	$4.75 à $5.25
Vaches—	
Premier choix	$7.00 à $7.25
Bon	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.25
Conserve	$2.50 à $3.10
Génisses—	
Premier choix	$7.75 à $8.75
Bon choix	$7.00 à $7.50
Bon	$6.00 à $6.75
"Stockers" choix	$6.25 à $6.75
"Stockers"	$5.00 à $5.50
Veaux—	
Choix, 125 à 225 liv.	$9.25 à $10.00
Moyens	$8.75 à $9.00
Lourds	$7.50 à $8.00
Cochons—	
De choix	$9.75 à $10.00
Truies	$8.00 à $8.75
Légers, 110 et moins	$8.00 à $8.75
Brebis—	
Grasses	$6.50 à $7.00
Agneaux, choix	$8.00 à $9.00

LES PRODUITS

Patates—	
Man., lots de 10 minots. Le minot	$ .90
C.-B., lots de 10 minots. Le minot	1.10
Au char, f.o.b., Wpg. Le minot	.75
Beurre de crèmerie—	
Moulé. Aux détailleurs	.29
Mon. (Solids). Prix des fabriques	.27½
Beurre (Dairy)—	
No 1	.22
No 2	.19
No 3	.17
Oeufs—	
No 1 frais	.23
Farines—	
No 1 "patents", 98 liv.	3.30
No 2 "patents", 98 liv.	3.17½
No 3 "patents", 98 liv.	3.05
Issues de blé et avoine roulée—	
Sac de 80 livres	2.10
Son, en sacs, la tonne	19.00
Gru	20.00
Avoine cassée. La tonne	27.00
Avoine et orge. La tonne	26.00
Foin—	
No 1 Naturel. La tonne	14.00
No 2 Naturel. La tonne	13.00

DANS LE MONDE

Comme il y a trois mois

Paris, 1. — Les derniers efforts des Allemands ont été infructueux. La ligne française est aujourd'hui la même qu'il y a trois mois. Poru obtenir un triomphe il faudrait aux Allemands enlever la seconde ligne française.

Il devra mourir

New-York, 1.—Le Dr Waite a été condamné à mourir dans la chaise électrique. Il avait empoisonné son beau-père pour obtenir sa fortune.

En cour martiale

Dublin, 1. — Bowen Cathorpe, l'officier qui a commandé le meurtre de Sheehy Skeffington, journaliste irlandais, subit actuellement son procès devant la cour martiale.

Prêt à l'offensive

Athènes, 1. — Les Bulgares massent des troupes pour résister à l'avance des Alliés. Le général Sarrail est prêt à l'offensive. Il a amplement d'hommes, de munitions et de canons.

Les Français gagnent du terrain

Paris, 2. — Au cours du combat qui a duré une partie de la nuit, les Français ont fait de légers progrès au sud du bois des Caurettes. Le combat qui se livre entre Thiaumont et Vaux, à l'est de la Meuse, est extrêmement violent.

La Grèce romperait

Athènes, 2. — La situation devient de plus en plus tendue entre ce pays et la Bulgarie. Une rupture est imminente.

Les méfaits de la tempête

Decorah, Ia., 2. — La tempête a détruit cinq ponts. Un train a déraillé et une vingtaine de personnes ont perdu la vie.

Autres échecs allemands

Paris, 3. — Au cours de violentes attaques hier soir, les Allemands n'ont point pu pénétrer les tranchées françaises près de Vaux.

Deux zeppelins détruits

Esbjerg, Danemark, 3. — Des pêcheurs rapportent que deux dirigeables allemands ont péri dans la lutte entre la flotte allemande et la flotte anglaise.

La victoire anglaise de plus en plus belle

Londres, 5. — Des officiers de la flotte anglaise qui participa à la bataille de Jutland affirment que le Hindenburg et le Lutzow, deux navires allemands, ont coulé durant ce combat.

Une dépêche de Copenhague raconte que le Seydlitz, fort endommagé par le feu des canons des navires anglais, est coulé.

Impossible de briser le front français

Paris, 5. — Les Allemands ont fait de nouveau de furieuses attaques contre Vaux et Damloup. Toutes ont été vaines. Des randonnées allemandes dans les Vosges n'ont donné aucun résultat.

Les Russes font 13,000 prisonniers

Petrograd, 5. — Les Russes ont obtenu de grands succès dans les marais du Pripet. On a fait 13,000 prisonniers.

Les Canadiens au fort de la mêlée

Londres, 6. — La bataille continue furieuse autour d'Ypres, les Canadiens se trouvant toujours au fort de la mêlée. Ils ont regagné par une brillante charge une partie des tranchées perdues durant l'attaque allemande. De nouveau ils ont perdu ce terrain durant la journée de dimanche. Le terrain en dispute est soumis à un terrible bombardement par les troupes allemandes. C'est, assure-t-on, le plus formidable bombardement qu'on ait encore vu sur cette partie du front.

Grande offensive russe

Londres, 6. — La grande offensive des Russes contre les alliés teutons semble avoir commencé De Petrograd et de Vienne on annonce que les Russes s'avancent sur un front de deux cent cinquante milles. Les Russes ont amplement d'artillerie.

DANS L'EST

Aux Bermudes

Montréal, 31. — Le département de la milice annonce que le 163me est débarqué aux Bermudes.

Le Dr Béland est libéré

Québec, 31. — Une dépêche du "Star" annonce que le docteur Béland a été remis en liberté par les Allemands et qu'il part pour la Hollande. Le docteur Béland était prisonnier depuis la prise Anvers.

Pour chasser les soldats ivres

Saint-Jean, Qué., 31. — Le soldat Reed, 26 ans,, 117me bataillon, stationné ici, a tenté en compagnie de quelques compagnons de pénétrer dans la résidence de Mme Brouillet. Avec des cailloux ils brisèrent les fenêtres. Mme Brouillet apparut sur le balcon un fusil à la main et fit feu. Elle blessa le soldat Reed à la jambe Ce dernier est dans un hôpital de Montréal. Mme Brouillet a été remise en liberté. Elle s'était ellemême livrée à la police.

Victoire libérale

Monctôn, N.-B., 31. — Le docteur Smith, candidat libéral dans le comté de Wesmoreland, a été élu par une majorité de 67 voix. Il contestait ce siège en opposition à l'honorable Mahoney, membre du cabinet provincial. C'est le revirement du vote dans Moncton qui explique ce résultat.

Deux femmes grièvement brûlées

Québec, 2. — Mme H. Larose et sa bru de Lorette, ont été horriblement brûlées par l'explosion d'un petit fer fer chauffé au pétrole.

Le successeur de M. Landry

Ottawa, 2. — La nouvelle de la démission du sénateur Landry est officiellement confirmée. On mentionne comme son successeur à la présidence du sénat le sénateur Bolduc.

Le directeur du "Droit"

Ottawa, 2. — M. J.-A. Caron, directeur du "Droit", quitte le journalisme. Il avait embrassé cette carrière il y a 25 ans. A cette occasion ses amis lui ont fait une petite fête intime.

DANS L'OUEST

Elles devront disparaitre

Winnipeg, 1. — Les "machines à gomme" vont disparaître. La police des moeurs a reçu ordre de confisquer les 285 qu'on trouve dans la province.

La mort intervient

Winnipeg, 2. — Thomas Dwyer soldat de retour des tranchées, est mort. Il devait comparaître aux présentes assises sous l'inculpation de vol et de recel.

Une rude bataille légale

Winnipeg, 1. — Me Dewart avocat de Kelly, réclame l'annulation de la plainte contre son client sous prétexte que le procureur-général a outrepassé ses pouvoirs en la déposant.

Elections en Colombie-Britannique

Victoria, C.-B., 1. — La législature est dissoute et des élections générales auront lieu le 5 juillet prochain. On s'attend au triomphe des libéraux.

1,763 hommes

Winnipeg, 1. — L'enrôlement a donné 1,763 hommes durant la seconde moitié de mai. Depuis le début de la guerre le district militaire de Winnipeg a donné 68,898 recrues.

"Nous tuerons tous les policiers"

Kenora, Ont., 1. — On n'a pas encore réussi à mettre le grappin sur les deux Indiens qu'on soupçonne du meurtre de Shoal Lake. Ces Indiens ont déclaré qu'ils tueraient tous les policiers à leurs trousses.

Les jitneys font fureur

Winnipeg, 2. — 113 permis de jitneys ont été accordés. Le coût d'un permis est $20.

Il mourrait avant son procès

Winnipeg, 2. — Mike Fox, accusé du meurtre de sa femme, est très faible. Il ne pourra subir son procès.

Il expie son crime

Winnipeg, 2. — Wasyl Semeniuk a été pendu ce matin. Il a fermement monté à l'échafaud et protesta de son innocence avant de mourir. Un petit nombre de personnes assistaient à l'exécution.

Coupable de sédition

Regina, Sask., 2. — George W. Young a été trouvé coupable de sédition par la cour suprême. Sa sentence sera connue vendredi prochain.

$200 d'amende

Winnipeg, 5. — John Henderson, le premier à être pincé sous l'empire de la nouvelle loi des licences, a été condamné à payer une amende de $200 ou à passer trois mois en prison.

Remis à plus tard

Winnipeg, 5. — Le procès du lieutenant-colonel Simpson a été remis aux assises de septembre. Il est accusé d'avoir avec certains membres du cabinet Roblin conspiré pour voler le trésor provincial.

PROBLEME INQUIETANT

La Confédération va-t-elle durer, ou bien sommes-nous à la veille de la voir éclater en morceaux? Si elle doit se dissoudre, que deviendra le Canada?

Questions de suprême importance, qui seront probablement demain des questions de première actualité.

Un de nos grands et étroits quotidiens de Winnipeg disait la semaine dernière, en parlant des derniers événements qui viennent de se passer à Ottawa, au sujet de la question bilingue:

"Les hommes sont censés vouloir les conséquences des actes qu'ils posent."

Rien de plus vrai en théorie, mais en pratique les actes ont parfois une logique déconcertante et vont beaucoup plus loin qu'on l'aurait d'abord cru, sous le coup de préjugés étroits et mesquins.

Notre journal de Winnipeg, qui n'est pourtant pas conservateur, loue Sir Robert Borden d'avoir pris fait et cause contre la motion Lapointe.

Cela nous montre à nous, que sur certaines questions, des politiciens de carrière et d'appétits savent cependant mettre la politique de côté.

Pourquoi ne les imiterions-nous pas, au moins sur ce point?

La louange vient donc à Sir Robert de quartiers où le conservatisme n'est pas en grand honneur. Il reçoit cette louange parce que, paraît-il, en faisant avorter la motion Lapointe, il a sauvé le pays d'une élection générale, où la question de race et de religion aurait été au jeu.

N'en déplaise à notre ami, Sir Robert n'a rien sauvé. Si vraiment le mal est rendu si loin, Sir Robert n'a fait que reculer le jour où le mal fera mourir sa victime. La Confédération ne peut plus vivre, si vraiment elle souffre d'un tel chancre au flanc.

Mais nous ne croyons pas le mal rendu si loin. Si Sir Robert, au lieu d'étudier la question, l'avait carrément abordée en s'inspirant de l'esprit des Pères de la Confédération, il eut rendu un immense service à son pays.

La horde jaune aurait hurlé, mais quand cette horde sent une main ferme, elle retrouve les instincts de ceux de son espèce et elle se couche.

Il ne faut pas remonter bien haut dans l'histoire de notre pays pour en être convaincu. Qu'on se rappelle le tapage que fit cette horde quand le fameux "bill des Jésuites" fut introduit en Chambre, à Ottawa.

On allait mettre le pays à feu et à sang!!

Mais il y avait en ce temps-là un Sir John Macdonald à la direction de la barque. En véritable homme d'Etat, il posa carrément devant la Chambre le principe de l'égalité des citoyens devant la loi, même quand ces citoyens s'appellent des Jésuites.

La conséquence? Le sang coula, je suppose? Non, la horde jaune se trouva réduite à treize voix contre le reste de la Chambre. Ils sont passés à l'histoire sous le nom des "fameux treize".

Nous croyons sincèrement que Sir Robert eût gagné à imiter son chef et son maître.

La conséquence naturelle de l'acte qu'il a posé et fait poser aux siens, c'est la rupture de la Confédération.

Désirons-nous cette rupture?

Non.

Nos amis dévoués qui ont un si grand souci de nous équiper pour les batailles de la vie désirent-ils cette rupture?

Nous l'ignorons, mais comme nous sommes de leur opinion sur un point, à savoir:

"Que les hommes sont censés vouloir les conséquences des actes qu'ils posent"

nous sommes portés à conclure qu'ils veulent cette rupture.

Alors, qu'ils abordent carrément l'autre question, car il importe de voir où nous mène un chemin, avant que de s'y risquer.

"Quelle régime politique va prendre la place de la Confédération actuelle?"

Nous est avis que le temps est mal choisi pour brasser des affaires de cette conséquence.

Il faudra quelque temps pour que les conséquences naturelles du rejet de la motion Lapointe arrivent à maturité. Quand le moment de la solution viendra, la guerre sera finie; le Canada sera en face de l'énorme dette que nos bâtisseurs d'empire sont à mettre sur le dos du pays.

Le Canada aura besoin de paix afin de faire converger toutes ses forces vers le paiement de son énorme dette. L'enthousiasme sera peut-être moins haut qu'il n'est en ce moment en certains quartiers.

Nous connaissons plus d'un fervent du patriotisme en ce temps de gros contrats et de jolis profits qui ne s'enthousiasmera plus quand le temps de dégorger sera venu. Ce jour-là nous craignons fort pour leur patriotisme de commande.

On voudra faire porter à Québec sa pleine charge ce jour-là, et pour qu'elle puisse passer comme portant sa charge aux yeux de nos chers amis, il lui faudra prendre la charge des autres.

On l'a fait lors de l'union des deux Canada, c'est-à-dire la province de Québec et celle d'Ontario.

Ontario, où se trouvaient les habiles en affaires, avait une grosse dette. Québec, où se trouvent les gens qui ne sont pas habiles en affaires, n'avait pas de dette. L'union se fit et Québec paya les dettes d'Ontario. C'était "business", comme on dit.

Mais il faut avouer que c'est là un petit jeu fatiguant.

Le jour viendra, et il n'est pas loin, où l'égalité des charges devra reposer sur l'égalité des droits devant la Constitution du pays ou la Confédération aura vécu.

CETTE CONTRIBUTION

Nous voulons parler de la modique somme demandée par l'Association d'Education du Manitoba.

Nous avons essayé de dire la semaine dernière les quelques emplois que peut faire l'Association de ces modiques deniers, car, qu'on le remarque bien, la question vient de divers endroits:

"Mais que fera-t-on de notre piastre par année?"

Nous ne voulons pas nous répéter à une semaine de distance, mais nous prions nos lecteurs de ne pas oublier les quelques raisons énumérées dans notre dernier numéro. En outre de ces raisons, en voici d'autres.

L'Association a une clause dans ses constitutions qui lui permet de promouvoir les intérêts de la colonisation.

Rien de plus juste et en même temps de plus avisé, car là se trouve une grosse partie de la solution cherchée par nous.

Jusqu'ici on a cru dans nos paroisses que cette question pouvait aller toute seule. Non, ça ne marche pas tout seul. Il faut y mettre comme partout ailleurs, dans les choses humaines, le nerf de la guerre.

Nos lecteurs ne voient-ils pas là un excellent emploi à faire de leur piastre par année.

Et puis la lutte va venir. Nous attendons de pied ferme, mais pour nous garer il va falloir que quelques coups soient portés. Le gouvernement nous a passé le noeud coulant au cou, son intention évidente est de tirer un jour sur ce noeuf coulant; bien naïf qui croirait le contraire, mais il paraîtrait que le bourreau n'est pas encore prêt. Quand il sera prêt à procéder, il trouvera sûrement l'Association d'Education sur son chemin.

Il serait de mauvaise tactique de mettre devant le grand public ses moyens d'action. Nous pouvons cependant dire à nos lecteurs que ces moyens peuvent comporter une certaine dépense d'argent. Voilà un nouvel emploi pour la fameuse piastre par année.

En un mot, si l'on trouve qu'une piastre par année c'est payer trop cher notre défense sur tous les terrains, résignons-nous à mourir, car vraiment nous sommes mûrs pour l'esclavage.

Et puis, votons confiance en notre exécutif pour le bon emploi de cette modique somme. C'est un autre élément de succès.

Si Joffre était tenu de publier toutes les dispositions qu'il prend, nous craignons fort que l'état-major allemand aurait tôt fait de lui défaire ses petites combinaisons.

Nous avons pis que des Allemands autour de nous.

APPEL DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-BONIFACE AUX CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Compatriotes,

Vous avez appris, sans doute avec une vive satisfaction, que l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba tiendrait un congrès à Saint-Boniface, les 27 et 28 juin prochain.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, agissant en cela de concert avec les initiateurs du congrès, a décidé de fixer aux mêmes dates la célébration qui se fait d'ordinaire le 24 juin.

Vous l'avez deviné, le but de cette réunion conjointe est de rassembler en une masse plus compacte la population canadienne-française alors qu'elle délibérera sur la situation grave que lui ont faite les récentes lois de la législature du Manitoba. Nous voulons faire de ces assises nationales qui se tiendront à Saint-Boniface une éclatante démonstration de notre foi en l'avenir malgré tous les orages amoncelés; nous voulons proclamer notre droit à la vie comme peuple et faire l'étude soigneuse de tous les moyens qui nous permettront de faire face aux obstacles qui viennent d'être jetés sur notre route. Des séances de ce Congrès sortira, nous en avons l'espoir, un plan méthodique d'organisation de nos forces, et de résistance contre nos ennemis.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a donc pensé qu'elle ferait oeuvre de patriotisme bien inspiré en s'associant à un tel travail et en apportant au Congrès l'appoint des modestes splendeurs dont elle entoure chaque année la fête patronale des Canadiens-français.

Compatriotes, rendez-vous en grand nombre à Saint-Boniface les 27 et 28 juin. La bienvenue sera chez nous infiniment cordiale, car nous appartenons tous à la même famille, et cette année les membres de la famille ont besoin de se voir et de s'unir par les liens plus forts. Nous nous emploierons à rendre votre visite au milieu de nous la plus agréable possible.

Les compagnies de chemin de fer accorderont des taux réduits. Le billet aller et retour ne coûtera que le prix ordinaire d'un billet simple. Le congressiste prendra un billet simple pour Winnipeg ou Saint-Boniface et se fera délivrer un reçu par l'agent. Ce reçu devra être présenté par M. Sabourin, agent de voyages, et, en l'occurence, officier du Congrès, qui contresignera ce reçu. Ce reçu ainsi contresigné sera accepté par les compagnies de chemin de fer pour le retour. Les enfants encore en âge de bénéficier des demi-passages n'auront pas droit à ces réductions.

Veuillez croire à l'expression bien sincère de nos sentiments fraternels.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface,
Par J.-A. Beaupré, président.

PERTES DE LA BATAILLE NAVALE
PERTES ALLEMANDES

Noms	Fini	Tonnes	Gros Canons	Equipage
Hinderburg	1916	29,000	8 15	
			16 5.9	
Westfalen, dreadnought	1909	19,000	12 11	963
Kaiser, cuirassé	1914	24,700	10 12	1,088
Derfflinger ou Lutzow, cr. de bat.	1915	28,000	8 12	1,000
Pommern, cuirassé	1907	13,040	4 11	736
Elbing, cr. léger	1915	4,820		373
Wiesbaden, cr. léger	1915	4,820		373
Rostock type, croiseur léger	1912	4,820		373
Frauenlob, cr. 3me classe	1904	2,657		281
Neuf torpilleurs	....	8,415		900
V-28, sous-marin	1913	....		85

Total—19 bateaux, 138,732 tonnes, 58 gros canons, 7,200 hommes.

PERTES ANGLAISES

Noms	Fini	Tonnes	Gros Canons	Equipage
Queen Mary, croiseur de bataille	1913	27,000	8 13.5	1,000
Invincible, cr, de bataille	1908	17,250	8 12	780
Indefatigable, cr. de bataille	1911	18,750	8 12	790
Defence, croiseur armé	1909	14,600	4 9.2	850
Warrior, croiseur armé	1907	13,550	6 9.2	704
Black Prince, croiseur armé	1906	13,550	6 9.2	704
Tipperary	1914	1,850		160
Shark, torpilleur	1912	1,100		100
Ardent, torpilleur	1913	935		100
Fortune, torpilleur	1913	952		100
Sparrow Hawk, torpilleur	1912	935		100
Turbulent, torpilleur	1914	1,110		115
Un Nomal ou Nestor, torpilleur	1914	935		100
Inconnu	....	925		100

Total—14 navires, 113,287 tonnes, 40 gros canons, 5,703 hommes.

A DROITE ET A GAUCHE

Sir Richard McBride a déclaré, au cours d'un récent discours, que si les colonies ne recevaient pas de la mère-patrie le traitement auquel elles ont droit, la solidarité de l'empire se trouverait fort en danger.

Il y aura certainement du bruit dans Landerneau quand viendra l'heure du règlement des comptes. Beaucoup voudront être de la curée.

• • •

Mgr O'Dwyer, évêque catholique de Limerick, Irlande, aurait refusé de frapper de peines disciplinaires deux de ses prêtres qui, selon le général Sir John Maxwell, auraient sympathisé avec les Sinn Finners.

Entre le sens que peuvent avoir de la justice l'évêque catholique de Limerick et le général Maxwell, aux sympathies fortement ulsteriennes, le choix est tôt fait

L'écho est tel, dit-on, au nouveau palais de justice, qu'on ne peut guère comprendre ce que disent les avocats.

Tout compte fait, la perte est absolument futile.

• • •

La paix! la paix! entend-on demander partout. Et l'on s'entr'égorgent plus furieusement que jamais.

• • •

Des 56 accusés qui comparaissent devant les assises de Montréal, 17 sont des immigrés. Cela ne témoigne aucunement en faveur de la valeur de notre système d'immigration.

• • •

La buvette est morte! Paix à ses cendres!

• • •

"Un congrès d'action française". Enfin, de l'action! Il y avait si longtemps que nous avions des "congrès de discours".

• • •

"Non, non, cher Adrien, vous n'êtes pas aussi éloquent qu'Henri. Allons, dégonflez-vous et ne vous croyez plus un foudre d'éloquence."

• • •

D'après le dernier recensement les Canadiens-français ont 23% plus d'enfants que les Anglais.

• • •

Selon l'**Evénement,** organe de parti, le "bas clergé" canadien-français serait responsable du peu d'empressement de la population québecoise à s'enrôler. Cela lui a valu un excellent savon de la part de l'**Action Catholique** qui, chiffres en mains, démontre au rédacteur de l'**Evénement** qu'il a mis les pieds dans les plats et s'est tout simplement rendu coupable d'une vilenie à l'adresse du bas clergé de la province de Québec.

• • •

"Les chefs des Canadiens-français, écrit le **Moose Jaw Daily News,** sont très actifs, mais sous certains rapports ils sont loin d'être sages. Dans le Québec, ceux qui sont d'origine française ne montrent pas beaucoup d'empressement à partir pour la guerre; on rencontre, en effet, plusieurs chefs politiques de cette province qui dénoncent ouvertement le recrutement. Pendant que les choses marchent ainsi, l'abbé Benoit, de Regina, jette dans le public son grand projet de colonisation, qui doit amener des milliers de Canadiens-français des provinces de l'est pour coloniser dans la Saskatchewan, **et dont le but partiel est de remplir les vides causés par ceux partis pour la guerre.**

"L'abbé Benoit a parfaitement droit de lancer sa compagnie de colonisation canadienne: mais l'opinion publique bouleversée comme elle l'est par la discussion du problème bilingue, ne recevra pas d'un esprit bien calme la nouvelle que ces personnes doivent venir **prendre la place de ceux qui sont partis pour combattre les combats de l'Empire.** Il ne manquera certainement pas de gens pour attacher à ce projet un lien de propagande nationaliste, qui a pour but déclaré d'étendre l'influence politique canadienne-française à travers le Dominion."

Tartuferie et fanatisme que tout cela, note avec raison notre confrère le **Droit** d'Ottawa. N'est-ce pas un journal anglais de Toronto qui protestait véhémentement contre l'idée d'établir dans la province d'Ontario de ces Belges qui par fidélité à leur parole d'honneur, ont mieux aimé voir leur pays mis à feu et à sang que l'aider l'Allemagne à écraser la France et détruire l'empire britannique? Tartuferie! Oui, car a-t-on vu le **Moose Jaw Daily News** se scandaliser de ce que des Anglais d'Angleterre, des Ecossais, des Gallois et des Irlandais d'outre-mer, aient préféré venir prendre la place de ceux — même des Canadiens-français — qui combattaient pour l'Empire, plutôt que de prendre un fusil et d'aller combattre l'Allemagne".

Toutes ces protestations des journaux anglais contre l'immigration de langue française, alors qu'ils favorisent toute autre immigration, ne prouvent qu'une chose: Partout c'est la guerre au français.

• • •

Le Congrès de la Fédération générale des clubs de femmes va avoir lieu prochainement à New-York. 20,000 femmes y prendront part.

Ce ne sera certainement pas le règne du silence.

• • •

D'après le correspondant français du **Post** de New-York, le gros pain de deux livres et un cinquième coûterait en France neuf sous. Ici, à Winnipeg pays producteur de blé, nous payons cinq sous le pain d'une livre. Comment expliquer qu'on le paie moins cher en France, pays qui depuis le début de la guerre a dû importer une bonne part de son blé.

Evidemment nous sommes victimes d'un certain nombre d'exploiteurs.

• • •

Dire de l'**Action Catholique** que c'est "l'organe de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec", c'est être injuste vis-à-vis du cardinal Bégin, outre que c'est affirmer une chose qui n'est pas vraie.

L'**Action Catholique** n'est pas plus "l'organe de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec" que la **Liberté** n'est l'organe de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. L'un et l'autre journal sont des feuilles catholiques et indépendantes des partis politiques. Cela confère une certaine autorité à leurs opinions sur les questions de politique nationale. Parce que ce caractère d'indépendance fait défaut aux organes de parti, ils semblent enclins à se faire un paravent des opinions des journaux catholiques. Encore devraient-ils avoir le scrupule de ne pas faire de l'opinion de ces journaux catholiques l'opinion de sommités ecclésiastiques qui peuvent ne la partager aucunement.

FANNYSTELLE

M. Amédée Levasseur, de Gravelbourg, Sask., est en promenade ici chez des parents et amis. Il doit nous quitter sous peu pour la Province de Québec.

• • •

Mlle Donalda Guilbault est en visite chez M. et Mme De Froment, à Somerset, Man.

• • •

M. Gédéon Couture, de Scotch Bay, Man., était de passage ici la semaine dernière.

• • •

L'abbé J. Prud'homme, chancelier à l'archevêché de Saint-Boniface, Man., était en visite au presbytère la semaine dernière, l'hôte de M. le curé Poitras. M. le Chancelier a bien voulu donner le sermon à la grand'messe le jour de l'Ascension, ainsi que le soir au salut du T. S. Sacrement, où il y eut une spendide cérémonie: la consécration des enfants de la paroisse à la Vierge Marie.

Nous remercions vivement M. le Chancelier de nous avoir adressé la parole en pareille circonstance. La solennité de l'Ascension est un grand jour et nous pouvons dire qu'il fut chômé dignement à l'église du Sacré-Coeur de Fannystelle.

• • •

Nous remercions de tout coeur les RR. SS. Oblates du S.-C. et de M. I. d'avoir préparé avec soin les enfants pour la cérémonie de la consécration le jour de l'Ascension. Cette cérémonie fut vraiment imposante et elle restera longtemps imprégnée dans nos coeurs.

• • •

Nous revenons encore sur l'usage de la langue française, dans les relations commerciales. Nous regrettons que certains de nos compatriotes canadiens-français n'aient pas encore apporté leur appui à cette règle que nous devons tous suivre à la lettre.

A quoi serviront les assemblées patriotiques, etc., si dans notre vie privée nous n'employons pas la langue pour laquelle nous combattons?

Il nous fait plaisir de donner ici la réponse à la lettre suivante reçue d'une compagnie d'huile de Winnipeg, compagnie bien connue qui fait affaires depuis des années avec la clientèle française du Manitoba et d'ailleurs. Nous publions cette lettre en anglais puisqu'il a fallu l'employer, afin que MM. les directeurs de cette compagnie comprennent.

Winnipeg, Man.,
May 29 1916.

M. E. P.,
Fannystelle, Man.

Dear Sir,

In future, will you be good enough to write your letters in English, as we have no one in the office who can read French.

Thanking you in anticipation,
J. L. S., Manager

La réponse

Fannystelle, Man.,
May 30 1916.

W. O. Co.,
c o M. J. L. S.,
Winnipeg, Man.

My Dear Sir,

Re your valued favor of the 29th inst., asking me to, in the future, do all correspondance in English. I am indeed very sorry to note that you are not in a position to understand said correspondance done in the French language.

I have decided to do all letters in French, and I will therefore stand by my resolutions.

I certainly do not want to impose on you or on the regulations of your reliable house, with which I have been doing business for a good many years, but you are getting enough French trade and money to have at least one, yes one Frenchman, or somebody who could wait on the French trade.

Please bear in mind, my Dear Sir, that said French correspondance will have to be understood and given attention, or else I will be forced to sever my business relations with you.

I am really glad to possess the English language enough to wait on the English trade, for which I have the greatest respect, but on the other hand I do not want to be imposed unto, keeping the right and liberty of using French, my native language, at will. Therefore let it be well understood that I will stand by the above matter, and if you do not want to comply to it, no use for you to approach me to do further business.

Hoping you will give the above your kind attention, for which I trank you in anticipation, I remain,

Yours truly,
E. P.

P. S. — Notre parti est pris: nous ne nous laisserons pas imposer par qui que ce soit, et nous nous servirons du français, la langue par excellence, partout, en toute occasion, et toujours, et nous irons où l'on donnera à la langue française son droit d'être parlée, écrite et comprise.

Naissance. — Le 30 mai, Joseph-Félix-Odilon-Ernest, fils de Benjamin Arnal et d'Eugénie Plourde. Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Arnal, fils, oncle et tante de l'enfant.

Yvonnic.

LE PAS

MM. J.-B. Bacon, Louis Bacon et Henri Langlois partent cette semaine pour le lac des Cèdres, où ils vont faire la pêche à l'esturgeon cet été.

• • •

M. Wilfrid Péloquin, sa dame et et ses enfants, et M. A. Péloquin, sont arrivés de Letellier, Man., mardi. Ils viennent pour s'établir sur la rivière Carotte. Ils ont amené avec eux un wagon complet de chevaux, bêtes à cornes, cochons, volailles, machines aratoires, etc. Ils prenaient le bateau à vapeur de la Compagnie Ross, samedi, pour faire transporter tous leurs effets à Saint-François.

• • •

M. F. Bonnet, qui a pris du terrain à la rivière Carotte, était de passage en ville mardi. Il retourne à Letellier, Man., où il va chercher sa famille et la famille de M. Gagnon, qui est restée à Saint-François, pour construire sa maison et celle de M. Bonnet.

• • •

Mme M. Ménard, de Winnipeg, est arrivée par le train de mardi. Elle est la soeur de MM. Jean-Baptiste, Louis et Simon Bacon. Elle vient s'établir ici comme modiste et couturière. Elle a ouvert son magasin dans la bâtisse près du magasin de la Armstrong Trading Co., sur l'avenue Edwards. Sa famille n'est pas encore arrivée, mais c'est l'intention de Mme Ménard de la faire venir sous peu.

• • •

L'hon. Edward Brown, trésosier provincial, représentant du Pas à la Législature Provinciale, l'honorable Dr Thornton, ministre de l'Education, et M. R.-T. Fletcher, député ministre de l'Education, sont arrivés au Pas par le train de mardi 23 mai. Ils sont venus pour assister à l'ouverture officielle de la nouvelle école construite en 1915, qui a coûté $50,000 et qui peut contenir 400 élèves.

Ces messieurs sont arrivés dans la matinée et se sont rendus à la nouvelle école dans l'après-midi. Les enfants de l'école publique ont exécuté un programme de chant, etc., en l'honneur de ces messieurs.

A l'ouverture de l'école il n'y avait pas un seul Canadien français présent, non plus qu'à aucune des autres manifestations publiques. Au banquet donné par le Board of Trade, auquel appartiennent environ 20 Canadiens français, pas un seul ne fut présent. Le seul commissaire d'école représentant les Canadiens français, M. F.-E. Tourigny, s'est abstenu de paraître à ces manifestations, montrant par là l'antipathie de ces concitoyens envers l'oppresseur de la langue française au Manitoba. Ces messieurs sont retournés à Winnipeg mercredi après-midi.

La pluie a tombé continuellement pendant leur séjour ici; le soleil réapparut aussitôt après leur départ.

• • •

M. Leblanc, ingénieur civil d'Ottawa, et M. St-Cyr, ingénieur civil de Montréal, sont arrivés la semaine dernière. Ils viennent pour diviser les terrains situés à la Barrière, en quarts de section. La Barrière est située à environ 25 à 30 milles du Pas, sur la rivière Saskatchewan. Le terrain est passablement élevé et très apte à l'élevage des animaux. Le service des bateaux à vapeur de la Ross Navigation Co., qui se fait chaque semaine entre Le Pas et Cumberland, passe à cet endroit. Il est tout probable que ces terrains seront ouverts pour homesteads le printemps prochain.

• • •

Certaines personnes ayant passé des remarques parce que le R. P. Guy, o.m.i., s'était abstenu de paraître aué manifestations publiques données en l'honneur des honorables Brown et Thornton, le Révérend Père a donné au prône, dimanche, en français et en anglais, la raison de sa conduite. C'est qu'il ne pouvait pas montrer la moindre marque de sympathie envers des personnages passant des lois aussi iniques que celles récemment passées par la Législature manitobaine contre la langue française.

D.-F. de Trémaudan.

LE PAS, LA RIVIERE CAROTTE, SAINT-FRANCOIS

Depuis un certain temps déjà les lecteurs de ce journal ont peut-être remarqué les nouvelles données presque chaque semaine, sur Le Pas, la rivière Carotte et Saint-François. Un grand nombre de lecteurs connaissent peut-être Le Pas pour en avoir entendu parler ou avoir lu quelques articles dans les journaux. Un moins grand nombre, cependant, ont entendu parler de la rivière Carotte et moins encore de Saint-François. Aussi, pour éclairer ceux des lecteurs qui ne connaissent peut-être pas encore les endroits mentionnés ci-haut, je vais, aussi brièvement que possible, donner quelques renseignements d'intérêt majeur, concernant chacun de ces endroits. Je serai bref, pour ne point ennuyer mes lecteurs, et ceux qui, après avoir lu ces différents articles, désireront avoir de plus amples informations, je me ferai un véritable plaisir de les donner gratuitement. Je commencerai donc par Le Pas.

Le Pas est une ville encore toute jeune, puisqu'en 1910 il n'y avait pas beaucoup plus que 25 habitants. Elle fut incorporée en ville en 1912, alors qu'elle comptait environ 500 habitants; elle en compte aujourd'hui à peu près 2,000. Le Pas est la capitale du Nouveau Manitoba, c'est-à-dire de cette partie du Manitoba qui autrefois, avant l'annexion de 1912, s'appelait le district du Keewatin. La ville est située sur les bords de la rivière Saskatchewan, à l'embouchure de la rivière du Pas et à environ 3 milles en aval de l'embouchure de la rivière Carotte. La rivière Saskatchewan est une importante rivière qui prend source dans les Montagnes Rocheuses; une de ses branches, la branche nord, prend sa source à l'ouest d'Edmonton, dans la partie nord de la Province de l'Alberta, qu'elle traverse de l'ouest à l'est; elle traverse aussi la Province de la Saskatchewan. La branche sud, qui prend sa source à l'ouest de Lethbridge, dans le sud de l'Alberta, après avoir traversé les Provinces d'Alberta et de Saskatchewan, vient se réunir à la branche nord, à quelques milles à l'est de Prince-Albert, Saskatchewan. Les deux rivières ainsi réunies poursuivent leur cours vers le nord-est, passe devant Le Pas avant d'aller se jeter dans le lac Winnipeg, dans la province du Manitoba. Le Pas est le point terminus, dans le nord du Manitoba, du chemin de fer de la Baie d'Hudson, encore en construction mais qui sera probablement achevé de bonne heure l'an prochain. Le Pas sera donc, très probablement, un centre de division de chemin de fer important, puisque une ligne de chemin de fer nouvelle y commence. Il y a aussi la rivière Saskatchewan comme moyen de transport, et le Gouvernement étudie la possibilité de la rendre navigable sur presque tout son parcours, c'est-à-dire d'Edmonton et de Lethbridge à Le Pas, car plus loin que Le Pas, des rapides considérables empêchent toute navigation possible.

Dans la ville de Le Pas, il y a 2 banques: la Union Bank of Canada et la Canadian Bank of Commerce; 3 hôtels; 21 magasins, dont 6 sont tenus par des Canadiens français; 2 bijoutiers, dont 1 Canadien français; 3 pharmacies; 2 théâtres; 4 salles de billard, dont une appartenant à un Canadien français; 3 restaurants; 15 fruitiers; 1 ferblantier; 3 avocats; 2 forgerons; 1 cour à bois; 2 médecins docteurs pratiquants; 2 magasins de farine; 1 cordonnier; 3 boulangeries, dont une tenue par un Canadien français; 3 tailleurs; 2 boucheries; une imprimerie; 1 modiste; 1 scierie; une quantité de maisons de pension; un journal, "The Pas Herald" qui peut se glorifier d'être le seu qui peut se glorifier d'être le seul journal bilingue de la Province du Manitoba, publié par un Anglais. En effet, ce journal, qui est surtout anglais, a une colonne publiée en français. 2 photographes; 2 électriciens; 4 barbiers; 2 agences d'immeubles; 2 entrepreneurs de pompes funèbres; 6 camionneurs; 3 peintres de bâtisses, dont un est Canadien français; 2 laitiers, Canadiens français; 1 architecte; un grand nombre de charpentiers, menuisiers, etc.; une école publique qui peut loger audessu de 400 élèves, et qui a coûté la somme de $50,000.

Les catholiques, dont la très grande majorité est Canadienne-française, forment environ un tiers. Ils ont leur école séparée, qu'ils soutiennent de leurs propres deniers, bien qu'ils paient les taxes pour le soutien de l'école publique.

Il y a au Pas une église catholique et l'évéché de Sa Grandeur Mgr O. Charlebois, o.m.i., Vicaire Apostolique du Keewatin. Il y a aussi une église anglicane et une église presbytérienne. L'hôpital Saint-Antoine, sous la direction des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe.

Les principales ressources du pays sont, pour le présent:

1o — Le bois de construction pour lequel la scierie Finger Lumber Co. emploie environ 500 hommes par année, avec un salaire approximatif de $240,000. Les limites des chantiers de bois de cette compagnie sont situées le long de la rivière Saskatchewan et de la rivière Carotte. La compagnie expédie du bois de construction aux Etats-Unis en grande quantité, et en expédie aussi jusqu'en Europe. Le bois est principalement de l'épinette blanche et de l'épinette rouge, ainsi que du peuplier (liard) et du tremble.

2o — Les fourrures. Le commerce des fourrues est peut-être la principale richesse du pays. Chaque année il s'expédie du Pas pour environ $300,000 à $350,000 de fourrures. Le pays dans les alentours du Pas est considéré comme le paradis des chasseurs de fourrures. Le commerce des fourrures augmente chaque année. Les principaux animaux que l'on trouve sont: le renard noir, le renard bleu, le renard argenté, le renard blanc, le renard croisé, le renard rouge, l'hermine, la martre, la belette, le loup cervier, le lynx, le loup, l'ours noir et l'ours rouge, le castor, le rat musqué, la loutre, la mouffette (skunk), etc., etc. La pêche est aussi une des principales ressources du pays, et quoique encore dans son enfance, donne déjà de très bons rapports. Il s'est expédié du Pas pour environ $80,000 de poisson l'hiver dernier. Les lacs et les rivières abondent de toutes sortes de poissons. L'esturgeon se trouve en assez grande quantité dans plusieurs lacs et le poisson blanc, le doré, la truite saumonée, la perche, etc., abondent dans tous les lacs et les rivières.

Les récentes découvertes de mines d'or, d'argent, de cuivre, etc., paraissent vouloir prendre une très grande importance, et il se pourrait que d'ici peu les mines démontrent une valeur excessivement riche.

Une chose qui manque presque totalement dans le district de Le Pas, c'est l'élevage des bêtes à cornes et l'agriculture, et c'est ce dont nous espérons entretenir nos lecteurs la semaine prochaine.

D.-F. de Trémaudan.

Le Pas, Man., 29 mai 1916.



Les verrues rendent laides les plus belles mains. Faites-les disparaître par l'emploi du Holloway's Corn Cure. Son action est complète et sans douleur.

SAINTE-ROSE DU LAC

Dimanche, le 28 mai, à l'issue de la grand'messe, nous avons eu le plaisir d'entendre Maître Lacerte, avocat à Winnipeg.

Pendant une heure et demie il nous a tenus sous le charme de sa parole claire et persuasive.

Après avoir esquissé à grands traits l'histoire du peuple canadien à travers les siècles; nous avoir fait connaître toutes les luttes que ce dernier eut à subir pour faire respecter sa langue et sa religion, l'orateur nous a montré quels étaient nos droits: droits reconnus intégralement par le traité de Paris, qui suivit les pactes de Québec et de Montréal.

Dans la deuxième partie de son discours, il a fait un examen de conscience du peuple canadien; n'a pas hésité à toucher du doigt les défauts de notre race: insouciance, divergence de vues dans nos opinions politiques (bleus et rouges); et comme remède nous a tracé l'unique voie qui doit nous faire remporter la victoire; il nous a donné le mot de ralliement: "Canadiens" avant tout".

Enfin, dans sa péroraison, il nous a dit d'espérer, d'avoir une foi aveugle dans la victoire. Et il est allé droit au coeur des Français et des Canadiens (descendants avant tout des Français), en nous montrant notre belle France, qui, à travers les âges, a toujours été la reine des nations, le flambeau de la civilisation et qui a été choisie par Dieu comme fille aînée de l'Eglise.

C'est donc de grand coeur que nous adressons nos plus sincères remerciements à Maître Lacerte, et le prions de vouloir bien venir de temps à autre, apporter en nos coeurs un renouveau d'énergie et de patriotisme, qui nous conduira à la victoire et qui fera dire à nos frères de France, en nous voyant à l'oeuvre: "Bon sang ne peut mentir."

• • •

Ce qui s'est passé sur la planète Mars

J'arrive d'un voyage dans Mars, d'où je rapporte le petit fait divers suivant:

Il existe dans cette planète, un pays, bordé d'un côté par les montagnes et de l'autre par une suite de grandes plaines, où l'agriculture est en pleine prospérité, et où l'argent coule abondant dans la poche des fermiers. Cependant, depuis quelques années, on était effrayé des ravages causés par l'alcool, l'argent s'en allait toujours dans le même sac, et les commerçants avaient de la peine à faire payer ce qui leur était dû.

Aussi, ce fut bientôt un "tolle" général. "Mort au whiskey", ne cessaient de crier les commerçants et les édiles de cette province.

Abattons ce démon tentateur, et jouissons ensuite d'une félicité sans égale.

Après une campagne acharnée, whiskey fut condamné à mort, la sentence devant être exécutée trois mois après.

Or, quelques jours avant l'exécution, une armée formidable de bouteilles dorées, au ventre rebondi, apparut en songe à plusieurs des notables d'un petit village, et avec des sourires hypnotiseurs, leur dit: "L'heure approche où nous allons payer de notre mort l'excès de notre bonté à votre égard. Cependant, avant de rentrer dans le néant, nous tenons à partir sans rancune et à vous donner encore un peu de joie. Approchez-vous, et quand vous nous aurez vidées jusqu'au fond, alors nous nous évanouirons."

Aussitôt nos dormeurs, encore sous le coup de ce songe, se précipitèrent au bar voisin, s'ingurgitèrent le plus de liquide possible, jusqu'à ce que leurs yeux se fussent troublés; et que vit? On vit l'échevin se jeter sur un bûcher, et s'offrir en holocauste au bonhomme whiskey; on vit un de ses acolytes se traîner à quatre pattes, et demander pardon à celui qu'il avait condamné; on vit toute la suite des autres, écrasée par le remords d'avoir voué à la mort un si aimable compagnon, perdre complètement la tête, et se rendre chez eux en chancelant, le coeur soulevé de hoquets.

C'est tout ce que j'ai su de cette anecdote, et il me faudra entreprendre encore un second voyage pour savoir si, par la suite, ces persécuteurs ne mettront pas tout en branle pour faire remonter, dans quelque temps, sur son trône, Bonhomme Whiskey et son triste cortège.

Junior.

SAINT-LEON

Le 23 mai dernier, notre paroisse avait la joie de célébrer le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du R. P. Marie-Antoine Straub, notre vénéré et dévoué curé. Nous remercions cordialement tous ceux qui ont coopéré à rehausser cette fête de famille. Que Messieurs les curés de Somerset et de Mariapolis, ainsi que les confrères de notre bien-aimé jubilaire veuillent agréer nos meilleurs remerciements. Reconnaissance profonde envers notre digne Pasteur pour ses labeurs déjà longs au milieu de nous, labeurs toujours accomplis sans compter et dont les oeuvres proclament bien haut le succès; affection unanime et filiale à son égard; souhaits ardents de le voir célébrer au milieu de son troupeau, encore plusieurs jubilés sacerdotaux furent les sentiments sincèrement exprimés sous les diverses formes, toutes réussies, du programme de cet heureux jour.

Nombreuses communions, messe et vêpres solennelles chantées par le jubilaire et auxquelles prit part toute la paroisse eurent de droit la première place. A la grand'messe, célébrée avec diacre et sous-diacre, M. le Curé de Somerset nous montrait, en des termes les mieux appropriés au sujet, Notre-Seigneur, le prêtre par excellence, sauvant l'humanité coupable, par la prière, le sacrifice et l'action; puis se perpétuant dans ses prêtres pour perpétuer, également par la prière, le sacrifice et l'action, les grâces de la Rédemption.

Comme toujours, les dames de la paroisse firent leur large part, et grâce à leur heureuse initiative, de joyeuses agapes réunissaient, à midi, les chefs de famille autour de leur père et pasteur.

M. Ovila Gareau sut, en un langage noble, retracer la carrière sacerdotale de celui que nous fêtions, et lui dire les voeux unanimes de ses enfants.

Une belle séance musicale et dramatique donnée par les élèves de l'école des RR. SS. des Cinq Plaies réunissait de nouveau, le soir, autour du héros de fête, tous ses paroissiens, un nombre de Somerset et de Notre-Dame de Lourdes. Cette séance se composait de deux drames dont le choix n'aura pas été fait au hasard "La médaille miraculeuse", et "Une nuit d'Alsace", épisode de la guerre de 1870. Morceaux de piano, cantates, déclamations, vinrent compléter, en leur temps les charmes des deux pièces maîtresses. Tout fut exécuté à la satisfaction évidente de toute l'assistance.

Le rideau se leva pour la dernière fois, ménageant une agréable surprise à notre cher jubilaire. Sur un trône, orné de fleurs d'or, se dressait une haute statue du Sacré-Coeur (modèle Montmartre), artistiquement décorée et sculptée. Autour de la statue s'étaient rangées les actrices portant de nombreux cadeaux de joyeux jubilé, dont la plupart étaient leur propre travail.

Il nous est agréable de pouvoir donner la liste de ces dons de fête et le nom des donateurs: Un très beau calice en vermeil, les paroissiens de Saint-Léon. Une belle statue du Sacré-Coeur: les RR Soeurs de Saint-Léon. Une riche paire de burettes: les Révérendes Soeurs de Notre-Dame de Lourdes. Une paire de magnifiques bouquets d'or, offerts par M. et Mme L.-J. Collin, de Saint-Boniface. Une série complète de linges d'autel, travaillés par les RR Soeurs de Notre-Dame de Lourdes. Un beau voile de tabernacle les Révdes Soeurs de Saint-Alphonse. Mlle L. Payette a présenté une belle nappe d'autel avec dentelle travaillée par elle. Mlles Marthe Wasse et Marie-Anne Parent ont offert un semblable présent. Un joli surplis avec dentelle à l'aiguille: travail de Mlle M Boyer.

Deux touchantes adresses furent présentées en cette soirée, par M. Azarie Labossière, junior, et par une élève du Couvent. Nous voudrions pouvoir redire la réponse que fit notre vénéré Père à tous ces témoignages de sincère affection. Il eut un mot de coeur pour tous ses enfants. Il leur rappela des souvenirs de paroisse déjà lointains et d'autant plus agréables; nous montra combien de transformations, toutes dans le sens du progrès, s'étaient heureusement opérées; nous demanda à tous une union d'esprit et de coeur plus étroite que jamais pour affermir et développer les oeuvres paroissiales.

Avec nos voeux les plus sincères de nombreuses et heureuses années sacerdotales, nous prions notre digne curé de nous croire plus que jamais unis à lui, pour notre premier pasteur à la défense notre premier paster, à la défense des causes vitales.

Un paroissien.

BROAD VALLEY

Mme Albert Moriectte est de retour de Saint-Boniface, avec son nouveau-né, un superbe garçon.

• • •

Les semences sont terminées à Broad Valley. M. Jos. Poncelet a ensemencé 17 acres d'avoine sur sa terre et sur celle de M. Ed. Poirier. Les frères Boeck en ont ensemencé 16 acres en avoine et en orge. M. Hudon, fils, 3 acres d'avoine. Et beaucoup d'autres qui en ont ensemencé des morceaux d'un acre ou deux. C'est déjà un beau début pour une région qui n'est habitée que depuis trois ans, et ça nous promet, pour un avenir prochain, le plaisir d'entendre le ronflement des batteuses.

Le Parigot.

OTTERBURNE

La petite Marie-Anne, bébé de M. Alfred Carrière, a été sérieusement malade la semaine dernière. Elle est maintenant en parfaite voie de guérison.

• • •

M. Auguste Rougeau, de Giroux, Man., est venu passer quelques jours par ici après avoir fait un court séjour à Niverville.

• • •

La semaine dernière Otterburne a été la scène d'une petit accident qui serait devenu un malheur, n'eut été la vivacité de Mlle Joséphine, qui a sauvé la vie à sa soeur Mlle Hortense Vinet.

Toutes deux, avec leur ruse habituelle, étaient parvenues à s'emparer d'un petit bateau et faisaient gaiement "un petit tour". Elles parlaient de choses et d'autres, quand elles s'aperçurent qu'elles étaient arrivées au bout de leur promenade. Mlle Joséphine débarqua et elle avait le dos tourné, quand elle entendit des cris de détresse. C'était Mlle Hortense qui, ayant voulu se servir de petites branches comme appui, et celles-ci ayant cédé, elle tombait à l'eau. Vous comprenez que Mlle Joséphine n'hésita pas sur quel parti prendre; vite elle saute à l'eau et ramène sa soeur presque évanuie sur le rivage. Le premier mot de la victime fut: "Merci, chère soeur, tu m'as sauvée la vie!" Elles s'en retournèrent à la maison, où Mlle Hortense reçut les bons soins de sa mère.

Frou-frou.

L'asthme peut être guéri. — Cette souffrance est aussi inutile qu'elle est pénible à endurer Après plusieurs années de guérison du mal le plus tenace, on ne peut plus douter de la valeur du remède du docteur Kellogg contre l'asthme. La paix de l'âme et de corps reviendra avec l'emploi de ce remède et l'on goûtera encore les nuits de profond sommeil. Demandez-le à votre pharmacien. Il vous le fournira.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à coté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

(Suite de la page 1)

la perle et l'honneur (honni soit qui mal y pense) de la Confédération Canadienne? Qui ne se rappel le les noms de nos héroïques évêques missionnaires de l'Ouest Canadien? Qui ne conserve enfin, gravés au plus profond de son coeur, les noms des trois pontifes qui ont à jamais illustré cette Eglise de Saint-Boniface, Mère de toutes les Eglises de l'Ouest, les noms bénis des Provencher, des Taché et des Langevin, de ces hommes si grands par l'esprit et par le coeur dont s'honore le Canada tout entier, et qui furent nos pères et nos maîtres dans la foi et dans l'honneur!

Oh! Mes Frères, n'avons-nous pas raison de bénir le Divin Maître pour la communication qu'il a faite de son autorité au Pape et aux évêques afin d'assurer notre fidélité spirituelle et temporelle? Combien cette autorité ecclésiastique doit nous apparaître aimable, vénérable et bienfaisante! Nous serait-il difficile après cela de la chérir, de la bénir et de nous y soumettre en toutes circonstances? A votre coeur de répondre.

Monseigneur, c'est en Votre Personne qu'il nous est donné aujourd'hui de rendre hommage à cette divine chose qui est l'autorité pastorale. En vous, comme en Notre Très Saint-Père le Pape, auquel vous unit si intimement le "pallium" qui vient de vous être imposé, elle nous apparaîtra toujours comme un phare placé en haut lieu pour illuminer notre route à travers les écueils et les ténèbres de cette vie. Toujours ses directions seront reçues avec tout le respect et l'obéissance qui lui sont dûs.

Mais c'est surtout, après notre esprit de foi, notre très vive estime et notre filiale affection qui Vous en faciliteront l'exercice Car dès longtemps nous vous connaissons. Votre élévation à l'épiscopat, comme Evêque de Domitianopolis et comme Auxiliaire de Saint-Boniface, fut, Vous Vous en souvenez, saluée par une explosion de joie, par un concert tellement unanime de louanges que l'oreille la plus délicate n'eût pu saisir la moindre note discordante, preuve bien convainquante que le choix de Votre regretté prédécesseur était aussi celui de tout un peuple.

Et quand la mort vint ravir à notre affection le Père bien-aimé que fut Mgr Langevin, nos coeurs éplorés se tournèrent vers Vous et vers Rome. Pendant de longs mois nous avons atendu. Aujourd'hui enfin notre espoir devient une réalité par votre prise de possession du Siège Métropolitain de Saint-Boniface.

Daigne le Pasteur des pasteurs Vous conserver longtemps à notre amour filial, et puissiez-Vous, Vous-même, toujours trouver en nous des diocésains et des fils tout dévoués, heureux de coopérer avec Vous à promouvoir les intérêts de Notre Sainte Mère l'Eglise. Pour que ces voeux se réalisent pleinement daigne Votre Grandeur faire descendre sur nos âmes la rosée des célestes bénédictions.

Saint-Boniface, le 7 juin 1916.

La messe terminée, Mgr Dugas monta en chaire et lut en latin et en français les deux bulles dont nos lecteurs trouveront plus loin le texte. Il lut en premier la bulle de nomination. Puis Sa Grandeur Mgr Béliveau fit entre les mains de Mgr Mathieu les serments et les professions de foi qu'exige le Pape. Mgr Béliveau fait ces serments et professions de foi à genoux, devant Mgr Mathieu, du côté de l'épitre. Il est revêtu de tous les ornements pontificaux, moins les gants. Mgr Mathieu a quitté la chasuble pour la chappe et aussi la crosse, parce que dans une même cérémonie il ne peut y avoir qu'une crosse à moins de permission spéciale. Après avoir prêté les différents serments, Mgr Béliveau baise l'évangile. Puis Mgr Mathieu lui impose le pallium. Alors Mgr Béliveau monte à l'autel et donne la bénédiction devant la croix archiépiscopale dont il se sert pour la première fois. Mgr Mathieu prenant par la main le nouvel archevêque le conduit à la droite de l'autel au trône qu'occupait autrefois le regretté Mgr Langevin. Puis tous les prêtres du nouveau diocèse viennent affirmer leur obédience en baisant l'anneau épiscopal de Mgr l'Archevêque.

S'avance alors M. Alexandre Beaupré, avocat et échevin, président de la société Saint-Jean-Baptiste, qui lit à Sa Grandeur l'adresse suivante:

A Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface,

Monseigneur,

Vos diocésains saluent avec joie votre intronisation au trône archiépiscopal, et ils offrent des actions de grâces au Souverain Pontife, qui a chargé un prélat distingué de venir au milieu de votre peuple vous remettre le "Pallium", insigne de votre fonction sainte. Et la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, qui vous parle en ce moment, ne parle pas pour elle seule: elle exprime le sentiment affectueux qui anime le coeur de tout catholique, depuis les abords de votre grandiose cathédrale jusqu'à la plus humble demeure du plus modeste village confié à votre juridiction. Votre Grandeur sent que nous ne disons pas là une parole de vain compliment; dans les circonstances graves où nous sommes, tous les mots comptent, et ils en auront auprès de Votre Grandeur une valeur plus grande. Depuis les trois semaines qu'elle est arrivée, Votre Grandeur a pu se rendre compte que nous l'avons constamment suivie par la pensée dans la Ville Eternelle. Monseigneur l'Administrateur, qui fut pour nous un père sage et dévoué, pendant votre absence, et tout votre clergé, nous rendront le témoignage que nos coeurs et nos âmes ont été avec vous pendant que se décidait, là-bas, au chef-lieu de la catholicité, l'avenir même de l'Eglise de Saint-Boniface, et, dans une large mesure, l'avenir de la race canadienne-française dans cette province. Votre Grandeur s'est imposé les sacrifices que comportait une situation redoutable, et, par son voyage, Elle a sauvé les saintes causes et les nobles idéals pour lesquels d'héroïques évêques, de saints missionnaires et tout un peuple de pionniers avaient ici vécu, travaillé et souffert. Pour tout cela, Monseigneur, soyez béni et remercié par toutes vos ouailles.

Des événements d'un caractère angoissant se sont produits au milieu de nous depuis quelques mois. Votre Grandeur a pris connaissance de la situation injuste et humiliante que nous ont faite des lois arbitraires.

Sitôt revenu dans votre diocèse, vous nous avez réconfortés par votre parole sereine et vigoureuse, et vous nous avez dit de ne désespérer de rien, mais plutôt de faire face avec énergie aux conditions menaçantes dans lesquelles nous devrons, pour le moment du moins, travailler à l'oeuvre de Dieu et à notre légitime expansion nationale dans la partie occidentale du Canada. Nous avons écouté vos clairvoyantes allocutions avec reconnaissance et docilité. Nous voulons, Monseigneur, nous, les laïques, faire notre devoir, tout notre devoir. Nous nous préparons. Nous nous préparons dans la détermination de ne rien faire contre les conseils de la prudence, mais dans la détermination, plus grande encore, de ne rien sacrifier des dictées de la conscience et de l'honneur.

En face des responsabilités qui pèsent sur nous non seulement comme les fils d'une foi religieuse battue en brèche, mais comme les représentants d'une langue illégitimement ostracisée, nous sollicitons les conseils et les directions de notre archevêque; car, si vous êtes notre chef religieux, Monseigneur, nous vous regardons aussi comme un chef national. Vous êtes évêque, mais vous êtes aussi Canadien-français, et certes personne ne l'est plus que vous. Nous vous tendons les bras, et nous vous invitons à vous mettre à notre tête, dans le double combat de la religion et de la langue. Si on nous fait observer dans le camp de nos ennemis qu'il ne sied pas que nos évêques s'occupent de politique, nous répondrons que les évêques ont le droit d'empêcher la politique d'entrer indûment sur le terrain sacré de la religion et que, comme citoyens ils ont aussi l'indéniable prérogative de réclamer tous les droits intangibles de leur langue.

Tels sont nos sentiments, Monseigneur, sur les questions d'ordre politico-religieux qui ont surgi dans notre province depuis février dernier.

Votre Grandeur monte à l'archiépiscopat avec, nous le savons, le désir de travailler ardemment aux oeuvres du diocèse, aux oeuvres de l'Eglise et aux oeuvres de la Patrie Canadienne. Le chef très aimé de l'église, notre père Benoit XV, vous a confié la succession des Provencher, des Taché et des Langevin, à une époque hérissée de problèmes ardus. Nous connaissons votre énergie, nous connaissons votre lumière et votre grand coeur. Nous avons confiance en vous et nous vous aimons, tous ensemble, Monseigneur. Nous entendons redoubler d'efforts afin que, sous votre houlette, l'Eglise de Saint-Boniface puisse concourir d'une manière efficace à la gloire de Dieu et du catholicisme en ce pays, à la préservation de la langue française, à la diffusion de toutes les idées et à l'éclosion de tous les progrès qui peuvent ajouter à la grandeur et à la prospérité de la Patrie Canadienne.

Comme gage de ces sentiments, nous prions avec amour Votre Grandeur de nous accorder sa paternelle bénédiction.

Le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

• • •

Avec chaleur et force, Mgr l'Archevêque répond dans les termes suivants:

Monsieur le Président,

Monseigneur Langevin, de regrettée mémoire, disait un jour d'une adresse qu'on lui avait présentée en une occasion solennelle: "Je ferais volontiers un mille à genoux, pour recevoir une adresse comme celle-là." Je me sens enclin à redire les mêmes paroles au sujet de celle que vous venez de me lire au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont vous êtes le distingué président en même temps qu'au nom des fidèles de ce diocèse.

Certains événements font vieillir vite. Je sens en ce moment que la famille éprouvée par la perte d'un père illustre et puissant, se presse autour d'un des aînés de cette famille, comptant sur son affection et sur sa protection. Mon affection vous est toute acquise, et je ne crois pas avoir à insister pour en convaincre tous les coeurs. Je suis un des frères aînés dans la famille, et il faut être fort mal né pour marchander son affection à ceux qui nous tiennent au coeur par des liens si forts et si doux. Mais votre adresse si concise et cependant si hautement évocatrice de nobles sentiments s'en va droit au coeur de la situation présente et elle ne peut manquer de faire appel au coeur et à toutes les énergies de celui que le Saint-Siège a placé au milieu de vous pour veiller aux intérêts spirituels de tous, sans doute, mais qui n'en reste pas moins ce que la nature l'a fait, Canadien-français de coeur, d'aspirations et d'énergiques résolutions.

Quelqu'un trouvera-t-il à redire aux paroles du grand apôtre? Il aimait toutes les nations que Dieu lui avait données comme champ d'apostolat, mais il aimait passionnément les siens, jusqu'à souhaiter d'être anathème pour leur procurer le salut. Un fils aime sa mère; la patrie est quelque chose de la famille, puisque c'est la réunion des familles. Celui donc qui manque de patriotisme est un sans coeur, et un tel coeur ne peut pas se trouver dans une poitrine d'évêque.

Or, pour nous, la patrie c'est le Canada français, le Canada sans doute, mais je le répète à dessein, le Canada français en particulier.

C'est à la disparition de cette patrie canadienne que visent les derniers événements auxquels votre adresse fait allusion, et vous avez mille fois raison de dire qu'ils créent une situation injuste et humiliante. Injuste, car au lieu d'exécuter les dictées du Conseil Privé qui exhortent vivement les représentants du roi, à réparer, clamant leur loyauté à tous les vents, ils aggravent une situation déjà très injuste. Injuste en ce qui regarde l'école catholique, car c'est bien l'école catholique qui doit être rétablie, si le deuxième jugement du Conseil Privé n'est pas un vain mot. Que les autres aient leurs écoles protestantes, nous n'y avons pas d'objection, mais nous tenons à l'école catholique et c'est bien elle qui doit être rétablie, au sens du jugement du Conseil Privé. Injuste aux yeux de la conscience catholique. "C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander", disait Léon XIII dans son Encyclique "Affari vos".

Et ces lois ne nous laissent pas même ce que le Pape déclarait cependant insuffisant.

Injuste, car ces prétendues lois sont à l'encontre de l'acte impérial donné à cette province, lors de son entrée dans la Confédération canadienne. Le français que veulent proscrire ces prétendues lois est garanti au Manitoba comme langue officielle, et telle elle a été reconnue pendant de longues années. La conséquence necessaire et logique, c'est que nous avons un droit strict à ce qu'elle soit enseignée dans les écoles que nous soutenons de nos deniers. Ces lois sont donc manifestement injustes, et une loi injuste n'est pas une loi, car il y aurait contradiction dans les termes.

De plus, Monsieur le Président, vous dites parfaitement qu'elles nous créent une position humiliante. Ces prétendues lois, en nous enlevant tout "status" légal, mettent les gens de langue français de ce pays dans la position d'un condamné auquel on a passé au cou le noeuf coulant. Il peut plaire à ceux qui se sont constitués les exécuteurs des hautes oeuvres d'une secte féroce, de retarder le moment où il leur plaira, ou mieux, où ils jugeront plus prudent de tirer sur le noeud fatal, mais entre temps, nous occupons la position humiliante du condamné à mort.

Se rendent-ils compte du frémissement d'indignation qui a fait tressaillir chacune des fibres des hommes de coeurs qu'ils insultent? Ils sont les premiers occupants de ce pays, ces hommes, Leurs légitimes libertés sont protégées par de solennels traités, et cependant ils sont mis au rang des proscrits.

La foi ne nous fait pas un devoir de tout accepter sans rien dire. Avec saint Paul, se redressant devant ceux qui vont le dégrader en le flagellant, et leur criant son titre de citoyen romain, nous disons: Nous sommes des citoyens britanniques, et nous ne voulons pas consentir à être plus mal traités ici que ne le sont les Indous aux Indes, et les Hollandais au Sud d'Afrique.

Malgré l'indignation dont nos coeurs sont pleins, nous avons su rester calmes. Nous resterons calmes aussi longtemps que ceux qui tiennent à nous dégrader n'auront pas jugé le moment venu de procéder à l'étranglement. Mais ce jour venu, je sais, Monsieur le Président, que ceux qui croient avoir la besogne facile trouveront à qui parler. L'Association d'Education est debout et elle prend des forces chaque jour. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste se rappelleront l'objet de leur fondation et je crois inutile d'ajouter que votre archevêque ne faillira ni aux uns ni aux autres.

Quelle que soit la longueur de la lutte, nous y sommes pour y rester jusqu'au moment de la victoire ou de la mort! C'est là notre devoir; c'est de plus le chemin de l'honneur. Le jour où il nous serait impossible de remplir ce devoir, nous descendrons de ce trône dont nous prenons possession en ce jour, car nous ne serions plus digne de l'occuper.

Nous ne ferons jamais de politique au sens étroit du mot; mais nous ne sommes pas de ceux qu'on peut facilement épouvanter en leur criant qu'ils font de la politique.

Nous sommes homme de paix, mais nous ne connaissons de paix que dans la justice, et l'honneur à la parole donnée. Ceux qui voudront nous offrir cette paix, qu'ils nous l'offrent par lambeaux, l'un après l'autre, ou toute entière d'un coup, ce qui serait plus selon l'honneur, trouveront en nous un homme toujours disposé à la paix, de quelque parti qu'elle vienne et quels que soient les hommes qui nous l'offriront; mais en dehors de là, nous ne connaissons pas de paix, et nous ne voulons pas en connaître. Ce serait le sommeil du déshonneur, avant coureur d'une mort ignominieuse.

C'est une grande succession que nous recueillons, celle des Provencher, des Taché et des Langevin. Nous la recueillons au moment où elle semble courir des dangers imminents, et nous en sommes effrayé. Nous nous sentons bien petit pour accepter un tel fardeau, mais nous avons confiance en la grâce de Dieu, et en le dévouement dont vous m'apportez l'assurance en ce jour au nom de tous. Vous serez notre force, car sans vous que pourrions-nous faire?

Nous espérons encore, sinon dans la sagesse, au moins dans la prudence de ceux qui, ayant les responsabilités du gouvernement en ce temps troublé, ne voudront pas augmenter les difficultés de l'heure présente.

D'aucuns croiront peut-être que cette espérance est peu fondée. Nous le concédons, mais nous voulons espérer jusqu'au bout. Nous n'avons pas provoqué, nous y sommes peu incliné par tempérament; nous ne provoquerons pas, mais si on nous accule à la résistance, nous l'accepterons ensemble, avec l'invincible détermination de défendre le terrain pied à pied. Et en cela, nous servirons non seulement les intérêts d'une race, non seulement les intérêts d'une Eglise, mais les intérêts véritables et bien compris de toute la patrie canadienne.

Comme gage de mes sentiments, il m'est très doux d'implorer sur vous tous la bénédiction du Très Haut, priant Celui que je représente misérablement, de nous donner force et courage jusqu'au jour de la victoire finale, car nous l'aurons, si nous sommes fidèles à iDeu, fidèles observateurs de ses lois et conscients du sang qui coule dans nos veines.

La cérémonie se termina par le chant solenel du Te Deum. En procession, l'on reconduisit Mgr l'Archevêque à l'archevêché.

• • •

A une heure eut lieu un banquet intime à l'archevêché auquel assistaient tous les prêtres de l'ancien diocèse. Mgr Dugas présenta à Mgr l'Archevêque une adresse que ne nous permet pas de reproduire l'heure à laquelle nous allons sous presse. Mgr Béliveau y fit une éloquente réponse. Mgr Mathieu prit aussi la parole.

• • •

A quatre heures et demi, Sa Grandeur était reçue à l'Académie Saint-oJseph. Il y eut adresse, réponse par Monseigneur, chant et musique.

MARIAPOLIS

M. Euclide Chapdelaine, de Forget, Sask., était ici la semaine dernière, ainsi que Mlle Baril, institutrice à l'école Campeau.

• • •

Dimanche le 28 mai, la messe fut très bien rendue par les chantres et les jeunes filles de la paroisse, qui se sont exercés pendant quinze jours à l'occasion du dernier dimanche du mois de mai. Mlle V. Choquette entonna un cantique qui fut admirablement bien rendu. Nos félicitations à tous.

Si les bons tondeurs sont rares ou si l'on ne sait plus tondre dans votre district, achetez une tondeuse mécanique. La tondeuse Stewart no 9 ne coûte pas cher et donne d'excellents résultats. Ayez soin des toisons. Tenez-les propres, mais ne les lavez pas dans une tinette; soignez le rouiage, l'emballage, l'expédition et vendez en coopération. La laine bien préparée et bien vendue rapporte de 2 à 8 centins par livre de plus que la laine mal soignée.

ON DEMANDE

Une servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme Ed. Guilbault, 52 rue LaVérendrye, Saint-Boniafce, Man.

AU SACRE-COEUR

Mmes T.-H. Richer et H. Fournier, assistées de Mmes G. Germain et V. Guilbert, donnaient le 30 mai dernier un thé au profit de l'école à leur résidence de la rue Furby. L'entrain le plus cordial régna de huit heures à onze heures du soir, et la recette fut en outre magnifique. Autour de la table fleurie de mousse et d'oeillets roses, les jeunes filles, toutes jolies dans leurs fraîches toilettes, allaient, venaient, s'empressaient auprès des groupes, offrant le thé savoureux, les délicieuses sandwiches, les petits gâteaux glacés

Faisant trève aux gais propos des morceaux de chant et de piano vinrent ajouter la note musicale. Mmes C. Cardinal, A. Farley H. Bessette, H. Beaudry; Mlles A Lemieux, A. Dostert; MM. V. Guilbert et V. Boissonneau y prêtèrent leur gracieux concours.

Mme R. Chauvière récita délicieusement "La fiancée du Timbalier", "Qu'est-ce que l'amour?" et tint son auditoire sous le charme de sa voix riche et bien timbrée.

Présidaient à la table du thé: Mmes H. Chevrier, P. Sala, T Bertrand, H. Béliveau, E. Cyr et I. Lavoie.

Mmes E. Moissan, A. Lemieux et E. Guertin servaient la crème à la glace.

A la corbeille de collection étaient: Mmes J.-H.-N. Leveillé C. Couture et A. Delorme.

Servaient: Mlles Eveline Fournier, Alma Fournier, Lucie Breton, Marguerite Prud'homme, E Smith, G. Masterman, H. Paradis, M.-A. Paradis, Mlles Tremblay, Lavoie, P. Sala, R. Fournier, G. Dostert, Irène Guilbert.

Parmi les invités étaient: Mmes T. Bertrand, H. Béliveau, E. Cyr, I. Lavoie, R. Chevrier, A. Bourbeau, J. Pélissier, P. L'Heureux, E. Guilbault, J. Collon, Mager, A. Levesque, Price, E. Moissan, J.-H.-N. Leveillé, Ingo, C. Couture R. Chauvière, B. Boissonneau, E. Guertin, L. Benoit, A. Lemieux H. Tremblay, J.-P. Tremblay, J Paré, T. Roy, A. Talbot, L. Coté, E. Aubin, A. Dubuc, Wishart, Manseau, Breton, H. Chevrier; Mlles H. Tremblay, Talbot, Laviolette, Gauthier, Legrand, S. Chauvière, S. Williamson, P. Guilbault, A. Bertrand; le R. P. Portelance, MM. H. de Trémaudan, J. Colon, J.-H.-N. Leveillé, Dr Coté, C. Germain, V. Mager, J. Pélissier, M. Legrand, A. Farley, V. Guilbert, H. Fournier, W. Fournier, Campbelle, Ouellette, H. Tremblay.

• • •

Les Dames de Sainte-Anne invitent cordialement tous les Canadiens-français et leurs amis, à la magnifique fête de "Crème à la glace" qu'elles donneront, jeudi soir, à 8 heures du soir, de cette semaine, dans la salle du Sacré-Coeur. Avec la "Crème à la glace, il y aura divers autres rafraîchissements, de succulents gâteaux. Le tout sera égayé d'un joli programme musical. Venez en grand nombre, c'est pour une bonne oeuvre. L'entrée est libre, mais il y aura un plateau à la porte.

• • •

Les enfants de choeur du Sacré-Coeur ont eu leur pique-nique annuel, samedi dernier, à Saint-Norbert, tout près du monastère des Pères Trappistes.

Les automobiles de MM. Chevrier, L'Heureux et Sala ont été gracieusement mises à la disposition de la troupe joyeuse. Les Pères Portelance, Faure et Normandin, o.m.i., et le Frère Sylvestre, o.m.i., accompagnaient les enfants et ont aidé à l'exécution du joli programme de jeux qui ont tenu les jeunes en haleine toute la journée, par un temps idéal.

Il y a eu de plus une joute de balle au camp, où l'équipe "Langevin" remporta une brillante victoire sur l'équipe "Montcalm".

Voici les noms des heureux gagnants dans le programme des jeux:

Courses d'un quart de mille: A. Desrochers, Léo Morin, Aimé Chalas, Henri St-Pierre.

Courses de 25 verges: A. Desrochers, Jules St-Pierre, E. Chevrier, E. Gareau.

Sauts avec course: A. Desrochers, Léo Morin, A. Chalas, H St-Pierre.

Sauts à la barre: A. Desrochers, L. Morin, A. Chalas, P. L'Heureux G. Gauthier.

Courses à la cuiller: A. Desrochers, L. Morin, A. Chalas, H. Pinsonnault, G. Gauthier.

Chaussures (courses): Ed. Marquis, L. Morin.

Courses à trois pattes: A. Chalas, E. Gareau, A. Desrochers, L. Morin.

Les enfants méritent des félicitations en général pour l'adresse qu'ils ont déployée et le bon esprit qu'ils ont manifesté.

Jeudi prochain, il y aura un autre pique-nique, à Deer Lodge pour tous les enfants de l'école.

• • •

A l'école du Sacré-Coeur, le 28 mai, avait lieu la proclamation de la "Reine de Mai", en présence des parents et des amis de la paroisse. Bien à l'avance, la salle publique, délicatement décorée pour la circonstance, était déjà comble. Dès sept heures et demie, le R. P. Curé, accompagné du R P. Faure, o.m.i., et des membres de la commission scolaire, fit son entrée. Aussitôt, le chant de l'Angelus du soir fut entonné par le choeur des élèves. Vint ensuite la proclamation des élus du jour:

Mlle Paule Sala, "Reine de Mai".

Chevaliers d'honneur: MM. Jules St-Pierre et Brunelle Leveillé.

Dames d'honneur: Mlles Esther Dyck, Juliette Faulkner et Alice Hamel.

Pages: Mlles Marguerite Guertin et Irène Cardon.

Après le chant du Magnificat, les élèves des divers Coeurs de catéchisme reçurent à leur tour la moyenne des points conservés pendant l'année.

Le R. P. Curé félicita en termes exquis la Reine et sa cour, puis adressa quelques conseils pratiques, encourageant les glorieux vaincus à ne pas se compter pour perdus, et recommencer la lutte l'an prochain, avec l'espoir de saluer cette fois un "Roi de Mai". Les élèves se mirent alors en procession pour se rendre à l'église, où il y eut sermon de circonstance, salut et bénédiction du Saint Sacrement.





A L'UNION CANADIENNE

M. François Lavoie fait partie de l'Union depuis samedi dernier.

• • •

Maître Beaudry vient de faire don au club de deux volumes intitulés "Dictionnaire de la Révolution". Nous le remercions cordialement.

• • •

M. Victor Guilbault partira le 11 pour la Californie et reviendra vers la fin du mois avec sa future, Mlle Bawlf. Nous le félicitons et lui souhaitons de longs et heureux jours.

• • •

Balle au camp

Ligue intermédiaire. — Partie du 2 juin, entre Christie Grant et l'Union.

U. C. — Bibeau, Savoie, Cunin, A. Martel, Auger, A. Savoie, E Martel, Auclair, C. Muller.

Résultat par manches:

		P	F	E
U. C.	0 0 0 3 0 0 0 0	3	7	6
C. G.	8 1 0 0 1 0 0 0	10	8	3

Arbitre: Joseph Hearn.

Ligue Junior, 2 juin. — Partie entre l'Exchange et l'U. C.

Lanceur, Desautels; gobeur Marcoux.

Résultat de la partie. — U. C. 17; Exchange, 0.

Arbitre: Henri Deschambault.

Mioa.

• • •

AVIS IMPORTANT

L'Agent Consulaire de France à Winnipeg est chargé d'informer les Français se trouvant dans l'une des situations suivants qu'ils ont à passer une visite médicale avant le 15 juin 1916:

1o Les ajournés des classes de 1913 à 1917 inclusivement.

2o — Les exemptés des classes de 1915-1916 et 1917, y compris ceux qui proviennent des ajournés des classes antérieures.

3o — Les hommes appartenant par leur âge à des classes précédemment appelées qui n'auraient pas encore été recensés, s'ils n'ont pas atteint 49 ans révolus.

Tout Français astreint à la visite médicale ci-dessus qui ne la passera pas dans les détails prévus sera présumé apte au service armé et inscrit comme "Bon absent".

Le Gérant de l'Agence Consulaire de France,

J.-H. Bourgouin.

Winnipeg, le 30 mai 1916.

AUBIGNY

Nécrologie

Partout et toujours nous avons à enregistrer les désastres de la mort. Notons aujourd'hui avec regret la triste et subite mort de Mme Veuve Flavien Chartier, décédée mercredi soir le 31 mai, à l'âge de 68 ans. Elle laisse pour pleurer son départ, deux fils: Alfred et Noël, et deux filles: la Révérende Soeur Girouard, soeur grise, missionnaire au Fort Providence, Mackenzie, et Mme Girouard, de Woodridge. Frappée d'une maladie subite, Mme Chartier n'a su dire que "Mon Dieu" — puis elle était déjà morte.

Ceux qui ont connu Mme Chartier savent combien elle était préparée à ce long voyage que nous faisons, grands et petits. Comme le disait le Rév. Curé Desrosiers, faisant l'éloge de la regrettée défunte: "Prise par surprise, Mme Chartier ne le fut pas. Depuis longtemps elle se préparait à la mort. La confession et la communion fréquentes étaient seuls les préparatifs de son voyage".

Mme Chartier doit être regardée comme une de ces femmes fortes de l'Evangile, vertueuse, humble et charitable. Elle était présidente de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne. Longtemps, pendant les premières années, époque où la paroisse d'Aubingny ne comptait que quelques colons, elle abrita le prêtre, cédant le meilleur appartement de sa maison à celui qui, dans le moment, était pauvre et attendait des ressources pour bâtir un presbytère. Le Rév. J.-M. Desrosiers, le premier abrité, connaît le zèle infatigable et le dévouement de cette amie des pauvres et des orphlins.

Les funérailles eurent lieu samedi. Le Rév. J.-M. Desrosiers chanta le service. Assistèrent au choeur le Rév. Elie-B. Rocan, et le R. P. Mareitteau.

Les Dames de Sainte-Anne suivaient en procession le corps de leur présidente.

Les enfants de la défunte conduisaient le deuil.

Nous prions la famille éplorée d'agréer l'expression de nos plus vives sympathies.

• • •

Le 2 juin M. l'inspecteur Brunet faisait sa visite régulière aux deux écoles Bourret et Provencher. M. l'Inspecteur exprima le vif regret de n'avoir pu devancer sa visite d'un jour. Il aurait aimé assister à la fête du 1er juin.

Il félicita cependant en termes bien sincères Mlles les institutrices A. Lamoureux et A. Clément de leur initiative à organiser, comme il l'intitula un "Field Day" pour les élèves de l'école. Comme les petits, M. l'Inspecteur aurait voulu goûter à ces joies naïves et enfantines où chacun s'amusa à qui mieux mieux. Un goûter sur l'herbette, jeux, courses, prix donnés, etc., était le programme du jour. En effet la journée parut courte même pour les parents qui y avaient apporté leur concours.

Mlles les institutrices de Provencher tiennent à remercier le Rév. M. Curé, les parents et les amis qui ont si bien rehaussé et encouragé de leur présence, de leurs cadeaux, tous les petits enfants de leur école.

• • •

Naissance. — M. et Mme Charles Mousseau ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Mathias-Maurice. Parrain, Rév. J.-M. Desrosieurs; marraine, Mlle F. de Longchamp.

Fleur des Champs.

Etes-vous bien sûrs que vous produisez la plus grande quantité possible de bonne viande de porc avec le moins possible de nourriture et de travail?